

« Le Guichet unique pour la sécurité des réseaux (transport/distribution) »

CNFPT – Montigny le Bretonneux 18/09/2013

INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

construire sans détruire
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

- Généralités sur le téléservice
- Le téléservice pour
 - les Responsables de projets ou Exécutants de travaux
 - les Collectivités territoriales
 - les Exploitants de réseaux



Role du téléservice

- Permettre aux exploitants de réseaux

 l'enregistrement et la mise à jour, dans une base de données nationale unique :
 - des zones d'implantation de ces réseaux,
 - des coordonnées des services support des exploitants (adresses postales, téléphones, télécopies...),
- Fournir aux déclarant de travaux :
 - La liste des exploitants de réseaux
 - Un dossier de déclaration prérempli
- Fournir à tous les informations relatives à la réforme

Les exploitants de tous les réseaux **en 1clic**

construire sans détruire

Construire sans détruire | Communication | Outils | FAQ

Téléservice "Réseaux et canalisations"



Démarrer sur le téléservice "réseaux et canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- Responsable de projet
- Exécutant de travaux
- Exploitant de réseaux
- Collectivité territoriale

ACTUALITÉS

Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
3 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux
23 août 2012

Actions de sensibilisation à la réforme anti-endommagement
14 mai 2013


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Construire sans détruire
Prévenir les risques
Textes réglementaires
Actualités
Maîtres d'ouvrage
Entreprises de travaux
Exploitants de réseaux
Collectivités territoriales
Déclaration du linéaire
Se connecter
aux et canalisations"
Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"
Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.
Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !
CONNEXION / INSCRIPTION
Vous êtes :
Responsable de projet
Exécutant de travaux
Exploitant de réseaux
Collectivité territoriale
ACTUALITÉS



INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

Construire sans détruire | Communication | Outils | FAQ

Se connecter

Accueil > Construire sans détruire > Collectivités territoriales

Collectivités territoriales

En tant que collectivité territoriale, vous êtes un acteur clé de la prévention de l'endommagement des réseaux lors de travaux tiers

Vous pouvez endosser plusieurs rôles :

- exploitant de réseaux en propre : vous pouvez par exemple exploiter des réseaux d'éclairage public, de télécommunication ou d'eau.Si vous n'avez pas délégué leur exploitation à des organismes (EPCI ou opérateurs privés) ;
- maître d'ouvrage lorsque vous avez des projets de travaux ;
- exécutant de travaux lorsque vos services techniques entreprennent eux-même la réalisation de travaux ;
- contrôle et maîtrise de l'urbanisme et de la voirie : vos services techniques chargés de cette activité doivent connaître les zones d'implantation des réseaux et les zones susceptibles d'accueillir des travaux sous trois mois.

En tant que gestionnaire de l'urbanisme ou de l'énergie, que va vous apporter le téléservice ?

Le téléservice permet gratuitement aux agents des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes, travaillant au sein des services d'urbanisme et de distribution de gaz ou de l'électricité, de visualiser :

- les zones d'implantation des ouvrages situés sur le territoire pour lequel ces services sont compétents afin qu'ils puissent connaître les réseaux ;
- les sollicitations du téléservice pour une localisation donnée : ils peuvent accéder à un historique anonyme des consultations du téléservice effectuées sur un endroit donné.

En tant que déclarant de travaux

BROCHURE COLLECTIVITÉS



CONTACTEZ LE TÉLÉSERVICE

Vous êtes exploitant de réseaux et vous avez des questions concernant le fonctionnement du téléservice pour l'enregistrement de vos réseaux : vous pouvez nous contacter au 03.44.55.66.90 du 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Entreprises de travaux



Travailler à proximité de réseaux aériens, souterrains et subaquatiques nécessite de les localiser pour éviter tout endommagement susceptible de mettre en cause votre sécurité, celle des tiers et de porter atteinte à l'environnement ou à la continuité du service public.

Afin que vous puissiez être en mesure de répondre au mieux aux consultations des maîtres d'ouvrage, les dossiers de consultation doivent contenir les éléments relatifs à l'implantation des réseaux sur le site où sont prévus les travaux.

Vous y trouverez :

- les déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage et les réponses apportées par les exploitants de réseaux ;
- la catégorie, la classe de précision et la localisation des tronçons de réseaux concernés et, le cas échéant, les résultats des investigations complémentaires effectuées par le maître d'ouvrage pour localiser avec précision les réseaux classés B ou C par l'exploitant ;
- le cas échéant, les recommandations techniques spécifiques des exploitants ayant des réseaux à proximité des travaux prévus.

Dans vos réponses aux consultations, vous devez prendre en compte tous ces éléments, ainsi que les conditions techniques et financières particulières liées aux difficultés d'intervention à proximité de réseaux dont la localisation reste incertaine.
En cas d'omission, ces clauses devront être rajoutées par avenant.




Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Kit de communication
Espace presse
Manuels d'utilisation - Exploitants
Manuels d'utilisation - Déclarants
Documents juridiques
Liens utiles
Se connecter
Téléservice "Rése
s"
Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"
Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.
Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !
CONNEXION / INSCRIPTION
Vous êtes :
Responsable de projet
Exécutant de travaux
Exploitant de réseaux
Collectivité territoriale
ACTUALITÉS

Les exploitants de tous les réseaux **en 1clic**

construire sans détruire
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

Construire sans détruire | Communication | Outils | FAQ

- Tracer votre emprise de chantier
- Testez votre fichier cax
- Glossaire
- Utilitaires
- Espace certificats
- Schéma XML du dossier déclarant

Se connecter

Téléservice "Réseaux et canalis



Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- Responsable de projet
- Exécutant de travaux
- Exploitant de réseaux
- Collectivité territoriale

ACTUALITÉS

Les exploitants de tous les réseaux **en 1clic**

construire sans détruire

INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

Construire sans détruire | Communication | Outils | FAQ

Réglementation anti-endommagement
Sécurité des réseaux
Fonctionnement du téléservice

Se connecter

Téléservice "Réseaux et canalisations"



Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux futurs réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- Responsable de projet
- Exécutant de travaux
- Exploitant de réseaux
- Collectivité territoriale

ACTUALITÉS

Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
7 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012
23 août 2012

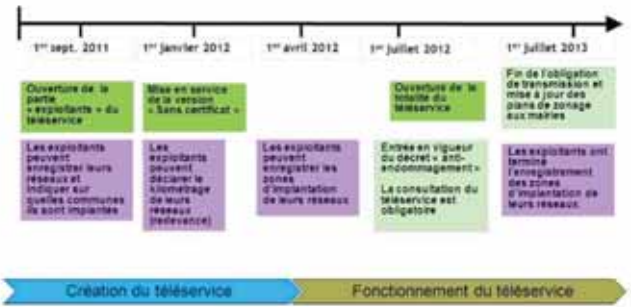

Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Rechercher
OK
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Se connecter
Téléservice "Réseaux et canalisations"
Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"
Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux leurs réalisés à proximité.
Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !
Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.
CONNEXION / INSCRIPTION
Vous êtes :
Responsable de projet
Exécutant de travaux
Exploitant de réseaux
Collectivité territoriale
REDEVANCE

Télécharger le kit de communication

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr est votre meilleur allié pour votre sécurité.
Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

Calendrier de mise en oeuvre du téléservice



cumulé de vos réseaux pour l'année 2013 en vous connectant sur https://redevance-reseaux-et-canalisations.ineris.fr/

ACTUALITÉS

Déclaration annuelle 2013 de la redevance pour les exploitants de réseaux
04/01/2013

Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
3 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012
23 août 2012

Voir toutes les actualités

UNE QUESTION ?

Vous êtes exploitant de réseaux et vous souhaitez poser une question sur le **fonctionnement du téléservice**, sur **la sécurité des réseaux** ou sur la **réglementation** ?

Un accès à notre support vous est réservé. Pour cela il vous suffit de vous connecter à votre compte et de cliquer dans le menu "mon réseau" sur "contacter le support"

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 25/02/2013

Conception Ineris 2011. Tous droits réservés



Contacts

Contacts

Contacts

Comment peut-on contacter le support ?

Vous êtes exploitant de réseaux et vous avez des questions concernant le fonctionnement du téléservice pour l'enregistrement de vos réseaux : vous pouvez nous contacter au 03.44.55.66.90 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Pour toutes autres questions, contactez notre équipe support par courriel : support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Vous pouvez également nous contacter directement via votre compte. Pour cela, utilisez le formulaire de la page "**Contacter le support**".
Vous recevrez un courriel d'accusé réception de votre demande.

Les réponses vous seront envoyées par courriel sous 5 jours ouvrés.

Vous pouvez suivre vos demandes depuis la rubrique "**Suivi des tickets support**".

Si vous n'avez pas encore de compte et que vous souhaitez poser une question sur la connexion au téléservice, vous pouvez nous contacter à l'adresse : support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

Pour toute question sur la réglementation, vous pouvez nous contacter à l'adresse support_reglementation@reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

Quel est le délai de réponse aux questions posées au support du téléservice ?

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 22 décembre 2010, le délai de traitement des questions des déclarants et exploitants identifiés n'excède pas 5 jours ouvrés.

Toutes les demandes faites au support du téléservice sont traitées dans les plus brefs délais.



INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

Chiffres clés du guichet unique (au 26 juin 2013)

- 13 525 exploitants de réseaux inscrits sur le téléservice
- 43 966 ouvrages en production dont 8 296 avec zonage en ligne
- 926 exploitants ont fourni un zonage
- + de 12 400 appels téléphoniques reçus au support depuis le 27/03/2012
- 42 587 comptes « déclarant » enregistrés au 31/01
- 397 962 dossiers téléchargés



La DT-DICT conjointe : procédure accélérée conformément au IV de l'article R. 554-25 du code de l'environnement.

- le maître d'ouvrage est également l'exécutant des travaux
- travaux de faible emprise et de faible durée
- elle ne peut pas être mise en œuvre si la méconnaissance de la localisation des réseaux enterrés au droit du projet est susceptible de mettre en cause le projet au moment de sa réalisation.



L'Avis de Travaux Urgents (ATU)

- Les travaux urgents ne peuvent être réalisés qu'en cas d'urgence justifiée par la sécurité, la continuité du service public ou la sauvegarde des personnes ou des biens, ou en cas de force majeure.
- Cet avis peut être postérieur aux travaux sauf pour les travaux réalisés au voisinage de réseaux sensibles

Les exploitants de tous les réseaux **en 1clic**

construire sans détruire

Construire sans détruire | Communication | Outils | FAQ

Téléservice "Réseaux et canalisations"



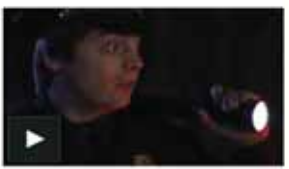
Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- Responsable de projet
- Exécutant de travaux
- Exploitant de réseaux
- Collectivité territoriale

ACTUALITÉS

Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
7 septembre 2012

Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux
23 août 2012

Actions de sensibilisation à la réforme anti-endommagement
21 mai 2012



INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

Responsable d'un projet

Personne physique ou morale, de droit public ou de droit privé, pour le compte de laquelle les travaux sont exécutés, ou son représentant ayant reçu délégation

Exécutant des travaux

Personne physique ou morale assurant l'exécution des travaux



Exploitant de réseau

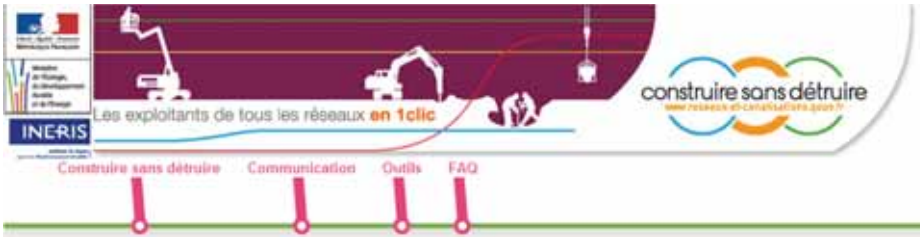
Tout exploitant d'un ouvrage ou son représentant ayant reçu délégation

Collectivité territoriale



Responsable de projet – Exécutant de travaux


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Téléservice "Réseaux et canalisations"
CONNEXION / INSCRIPTION
Vous êtes :
Responsable de projet
Exécutant de travaux
Exploitant de réseaux
Collectivité territoriale
ACTUALITÉS
Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
3 septembre 2012
Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux
23 août 2012
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !
Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.



Inscription déclarant

CRÉER UN COMPTE DÉCLARANT

Pour créer un compte déclarant, remplissez le formulaire ci-dessous. Une adresse de messagerie ne peut être utilisée que par un seul compte déclarant. Conservez bien votre réponse à la question secrète, elle vous sera utile en cas de perte de votre mot de passe.

◉ Responsable de projet/Maître d'ouvrage ○ Entreprise de travaux

Informations compte		Informations société	
Courriel * :		Société :	
Civilité * :	M.	Numéro de SIRET :	
Nom * :		N° :	
Prénom * :		Adresse * :	
Tél. :		Lieu-dit/BP :	
Fax :		Complément :	
Mot de passe * :		Code postal * :	
Confirmation * :		Commune * :	

COMPTE EXISTANT

Courriel :

Mot de passe :

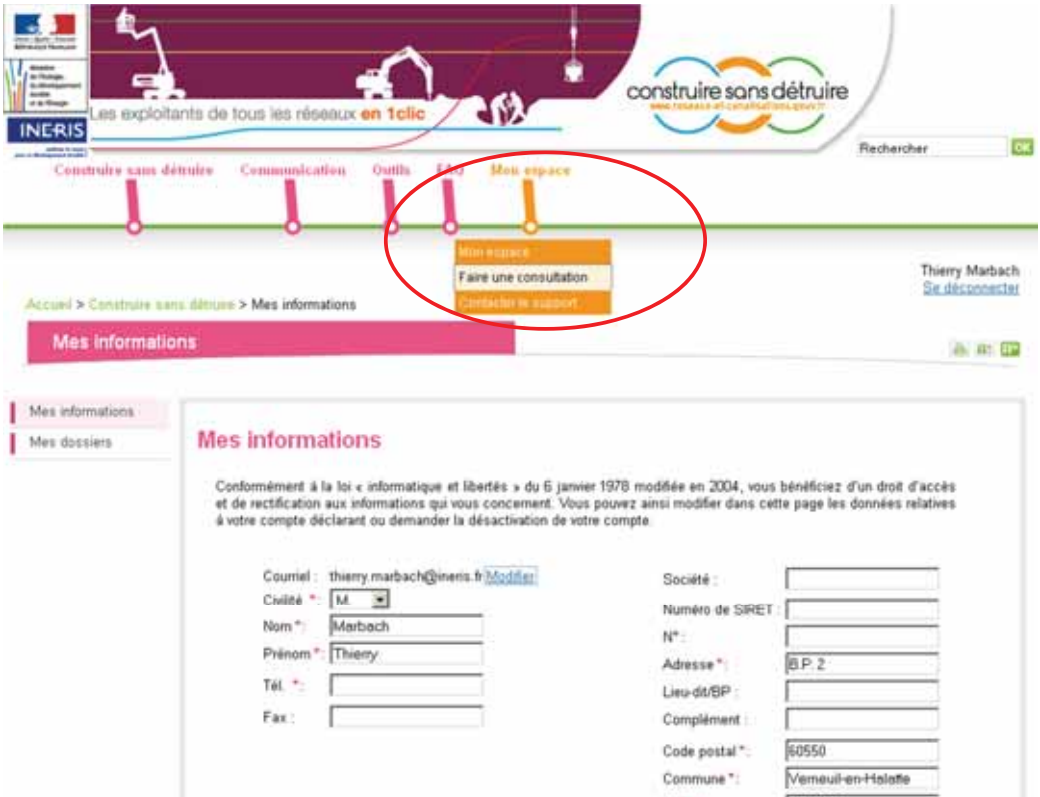
VALIDER

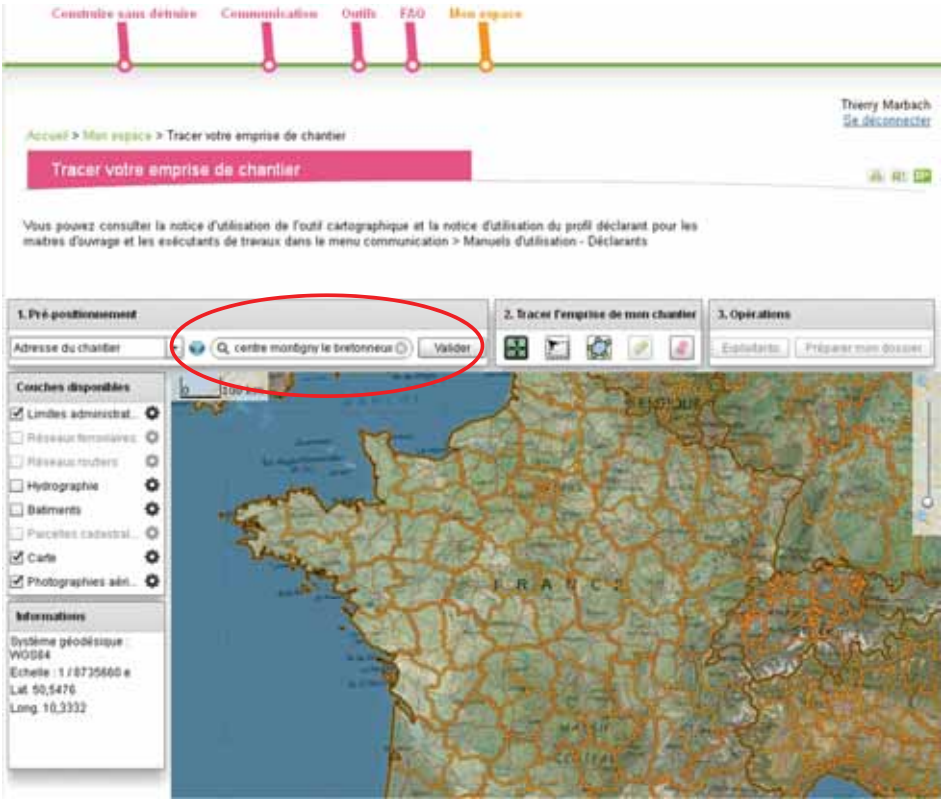
MOT DE PASSE OUBLIÉ

Veuillez saisir votre adresse de messagerie.

Courriel * :

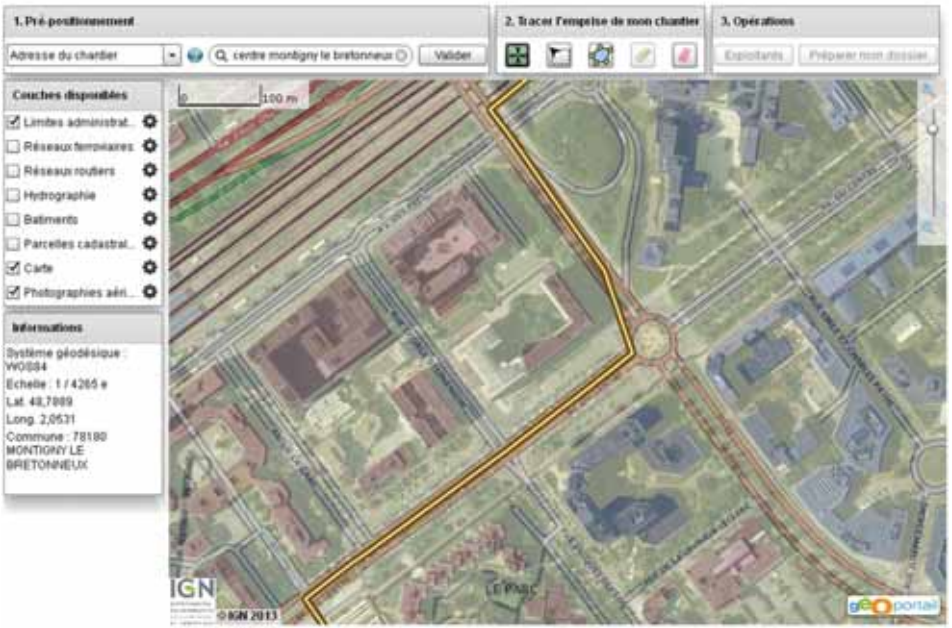
OK


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Rechercher
OK
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Mon espace
Mon espace
Faire une consultation
Contacter le support
Thierry Marbach
Se déconnecter
Accueil > Construire sans détruire > Mes informations
Mes informations
Mes informations
Mes dossiers
Mes informations
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez ainsi modifier dans cette page les données relatives à votre compte déclarant ou demander la désactivation de votre compte.
Courriel : thierry.marbach@ineris.fr Modifier
Civilité * : M.
Nom * : Marbach
Prénom * : Thierry
Tél. * :
Fax :
Société :
Numéro de SIRET :
N° :
Adresse * : B.P. 2
Lieu-dit/BP :
Complément :
Code postal * : 60550
Commune * : Verneuil-en-Halatte


Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Mon espace
Thierry Marbach
Se déconnecter
Accueil > Mon espace > Tracer votre emprise de chantier
Tracer votre emprise de chantier
Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants
1. Pré-positionnement
Adresse du chantier
centre montigny le bretonneux
Valider
2. Tracer l'emprise de mon chantier
3. Opérations
Exécutants
Préparer mon dossier
Couches disponibles
Limites administrat...
Réseaux ferroviaires
Réseaux routiers
Hydrographie
Batiments
Parcelles cadastral...
Carte
Photographies aéri...
Informations
Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 8725660 e
Lat. 50,5476
Long. 10,3332
FRANCE

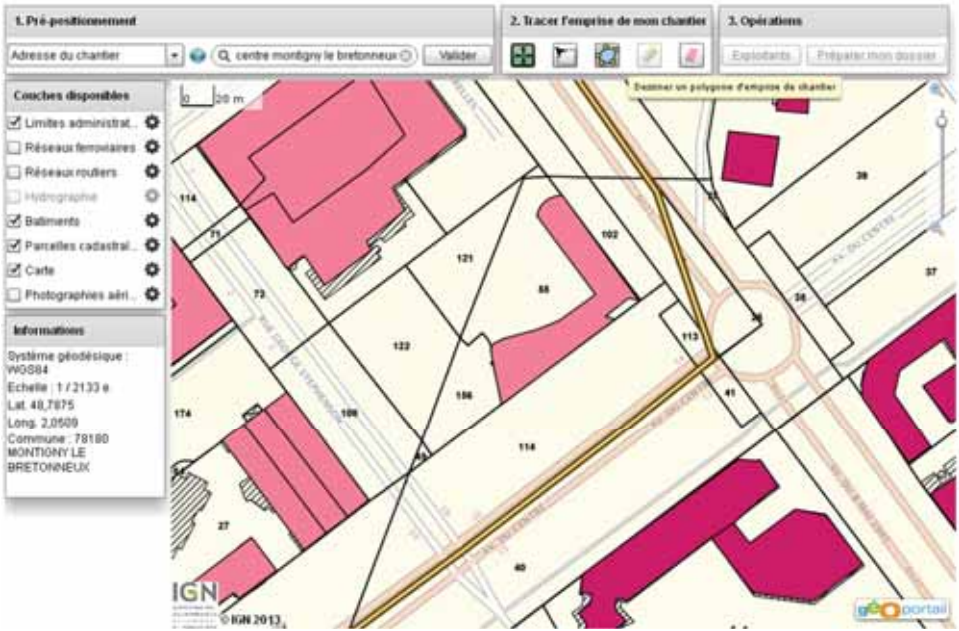
Tracer votre emprise de chantier

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



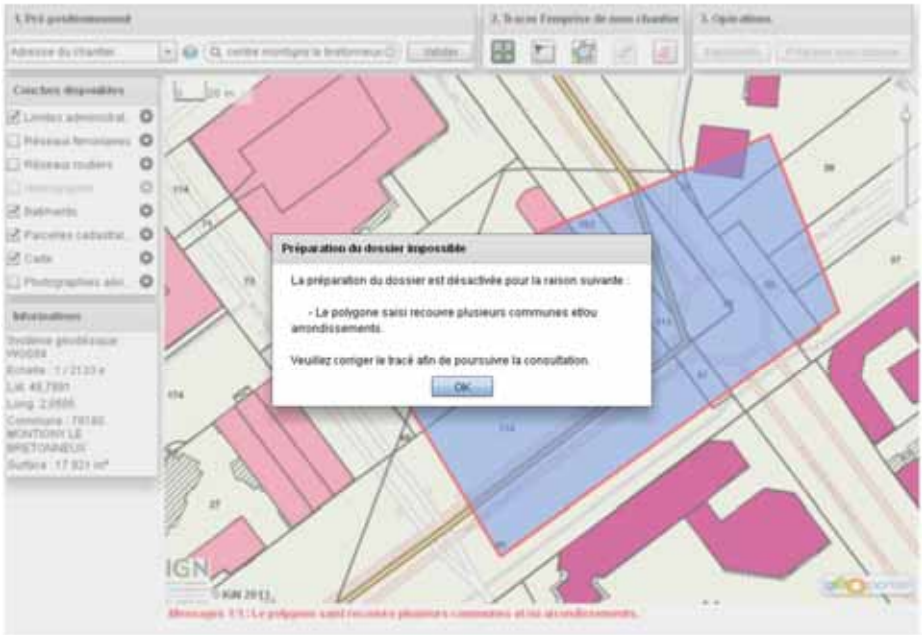
Tracer votre emprise de chantier

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

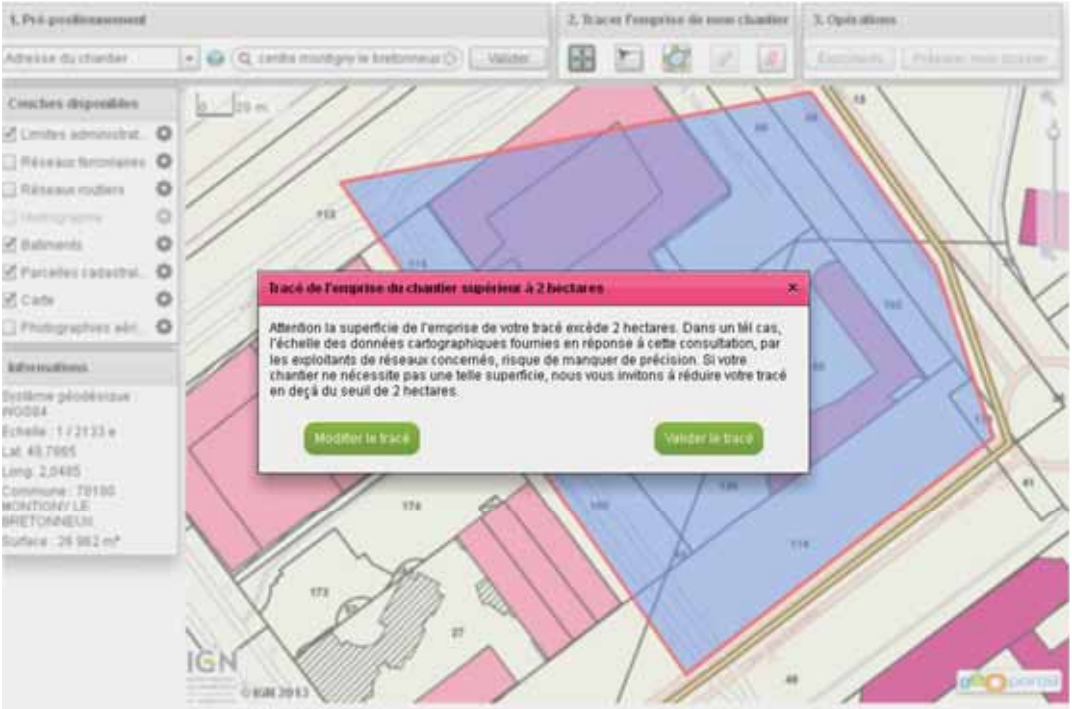


Tracer votre emprise de chantier

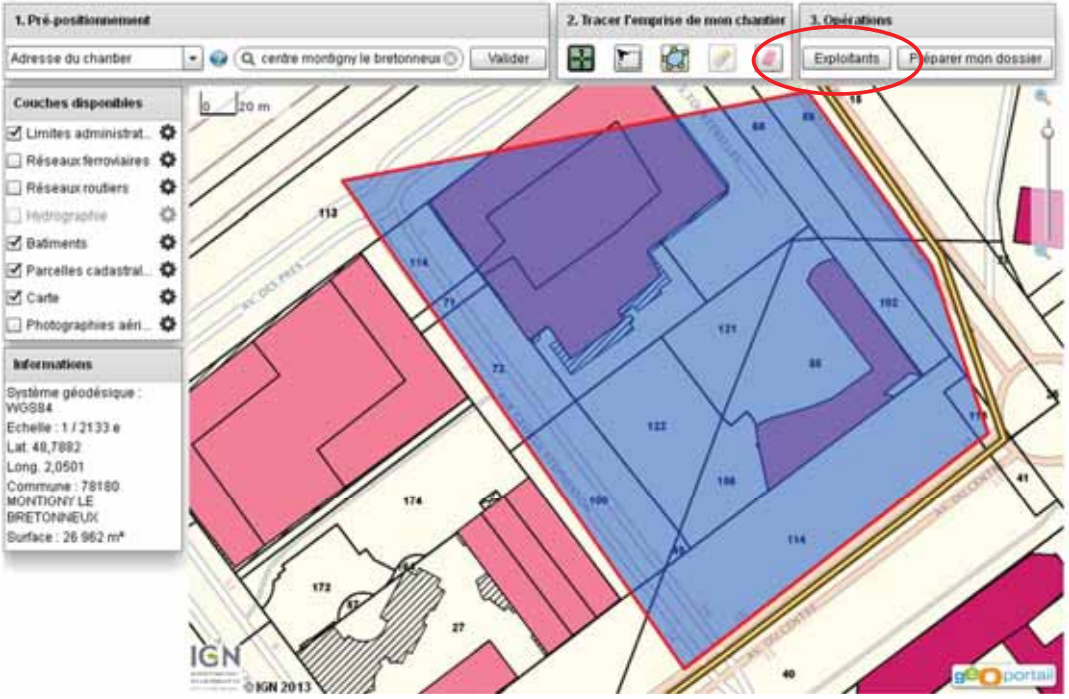
Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



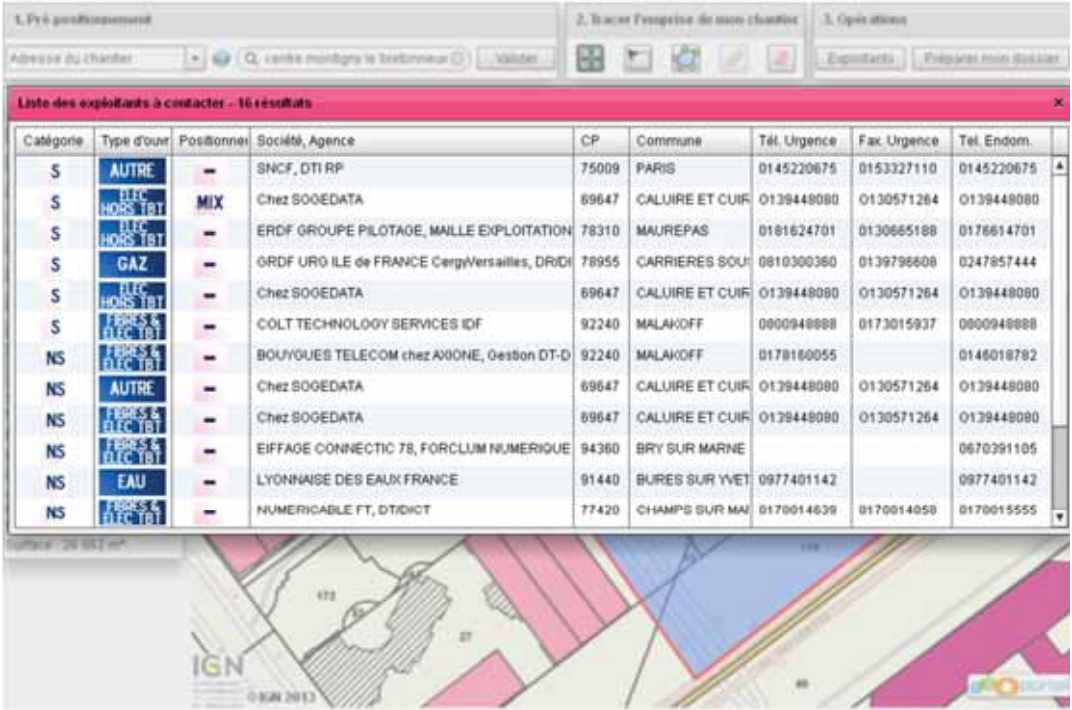
Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



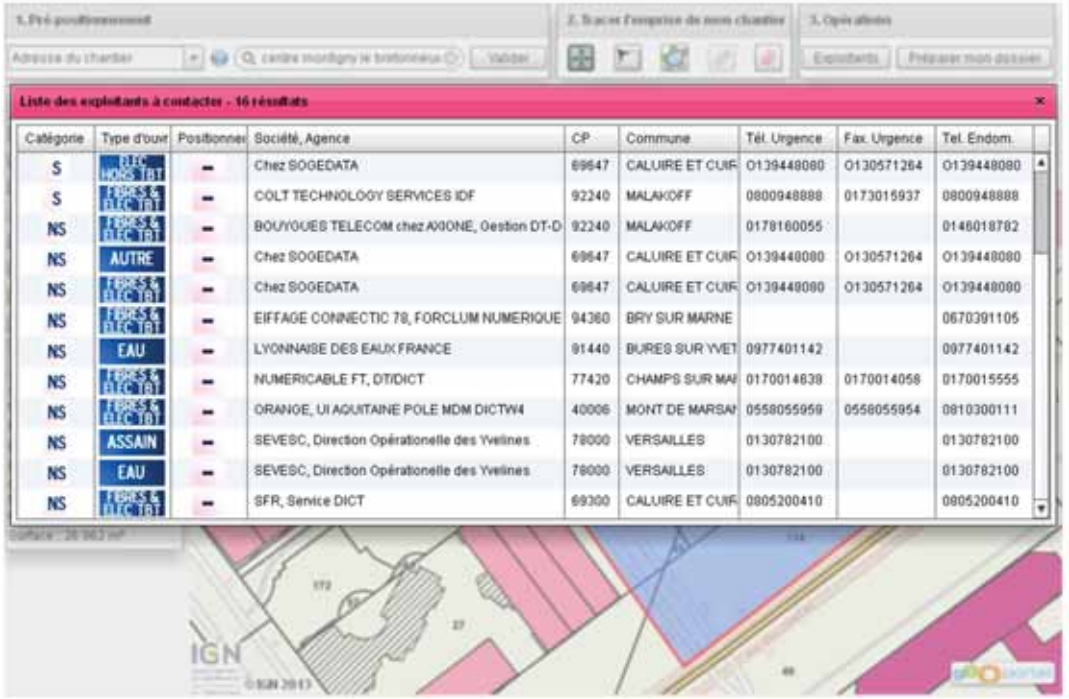
Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



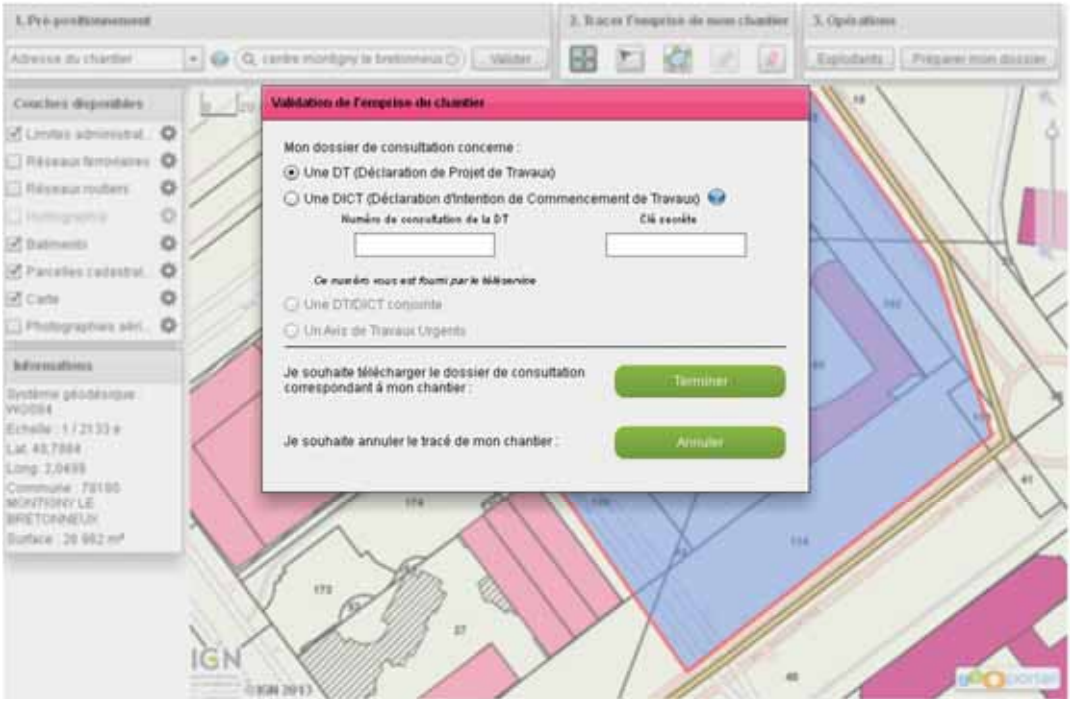
Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



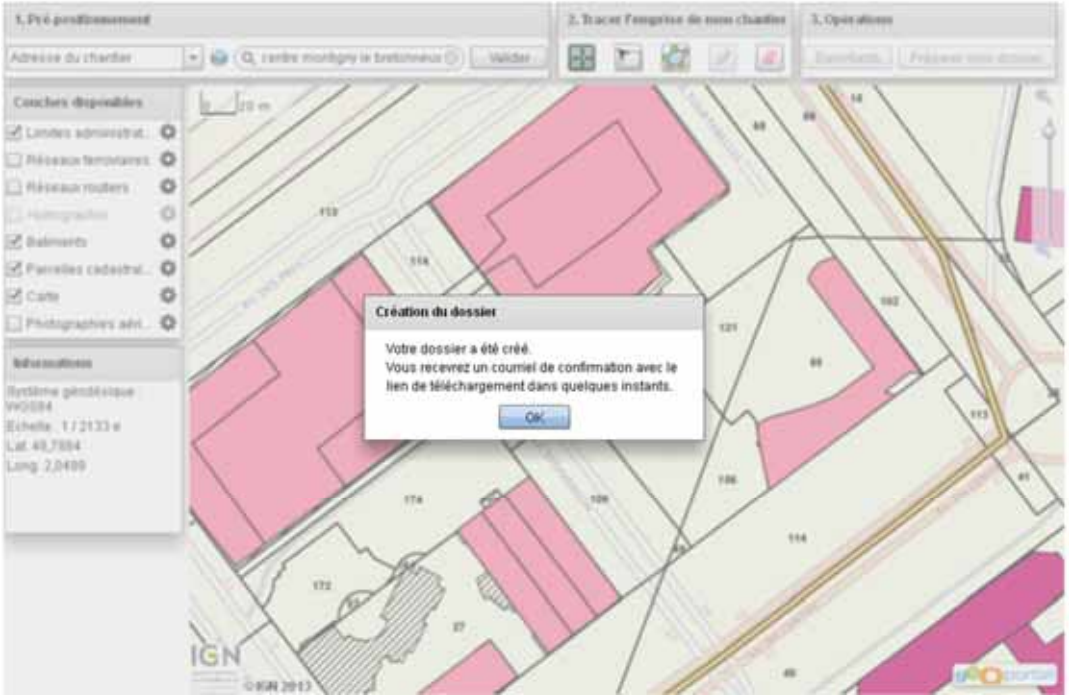
Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



De : <ne-pas-repondre@reseaux-et-canalisations.ineris.fr>
À : MARBACH, Thierry
Objet : Dossier électronique



Bonjour M. Thierry Marbach,

Vous avez fait une demande de téléchargement du ou des dossiers suivants. Pour télécharger le ou les dossiers, suivez le(s) lien(s) ci-dessous, soit en cliquant dessus, soit en le(s) copiant collant dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

1. Dossier n° consultation 20130904008 14T : http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/gu-presentation.front/mesdossierstelechargement.action?numConsultation=20130904008 14T

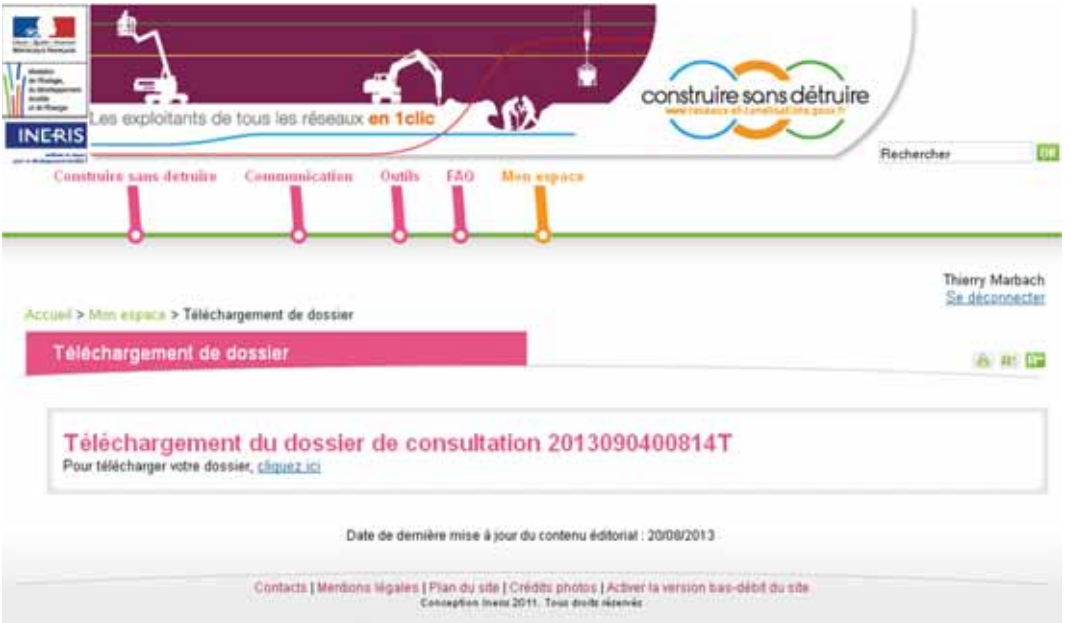
En cas de besoin, vous pouvez contacter le support à l'adresse suivante : support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

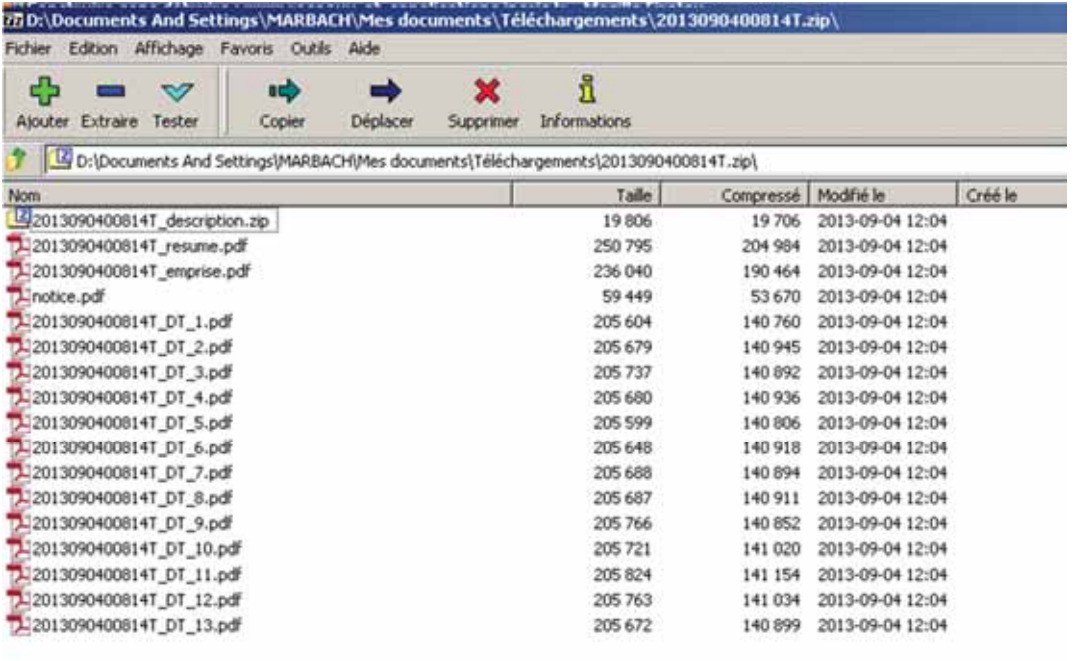
Cordialement,
L'équipe du téléservice "Construire sans détruire"

Ce courriel vous est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Pour le respect de l'environnement, veuillez n'imprimer ce message ainsi que ses pièces jointes qu'en cas de nécessité.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, l'internaute dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du responsable des traitements désigné ci-dessus. Il dispose également d'un droit de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques - DSI Parc technologique Alata BP 2 60550 Verneuil-en-Halatte. Le droit d'opposition prévu au titre de l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 ne s'applique pas au présent traitement.


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Rechercher
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Mon espace
Thierry Marbach
Se déconnecter
Accueil > Mon espace > Téléchargement de dossier
Téléchargement de dossier
Téléchargement du dossier de consultation 2013090400814T
Pour télécharger votre dossier, cliquez ici
Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 20/08/2013
Contacts | Mentions légales | Plan du site | Crédits photos | Activer la version bas-débit du site
Conception Ineris 2011. Tous droits réservés


D:\Documents And Settings\MARBACH\Mes documents\Téléchargements\20130904008l4T.zip\
Fichier Edition Affichage Favoris Outils Aide
Ajouter Extraire Tester
Copier Déplacer Supprimer Informations
D:\Documents And Settings\MARBACH\Mes documents\Téléchargements\20130904008l4T.zip\
Nom Taille Compressé Modifié le Créé le
20130904008l4T_description.zip 19 806 19 706 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_resume.pdf 250 795 204 984 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_emprise.pdf 236 040 190 464 2013-09-04 12:04
notice.pdf 59 449 53 670 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_1.pdf 205 604 140 760 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_2.pdf 205 679 140 945 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_3.pdf 205 737 140 892 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_4.pdf 205 680 140 936 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_5.pdf 205 599 140 806 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_6.pdf 205 648 140 918 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_7.pdf 205 688 140 894 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_8.pdf 205 687 140 911 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_9.pdf 205 766 140 852 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_10.pdf 205 721 141 020 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_11.pdf 205 824 141 154 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_12.pdf 205 763 141 034 2013-09-04 12:04
20130904008l4T_DT_13.pdf 205 672 140 899 2013-09-04 12:04

Dossier de consultation n° 20130904008147

Depuis le 1er juillet 2012, vous devez transmettre à chacun des exploitants de réseaux :

- le formulaire CERFA 14434*01 (DT/DICT) ou 14523*01 (avis de travaux urgents) complété par vos soins,
- le tracé de l'emprise de votre chantier (document : « Emprise de votre chantier »).

Afin de favoriser la dématérialisation, nous vous proposons de lui adresser également par courriel le fichier au for contenu dans le fichier xxxxxxx_description.zip.

La durée de validité d'une consultation de la DT ou de la DICT est de 3 mois à compter de la date de consultation.

Le présent document n'est pas à adresser aux exploitants de réseaux.

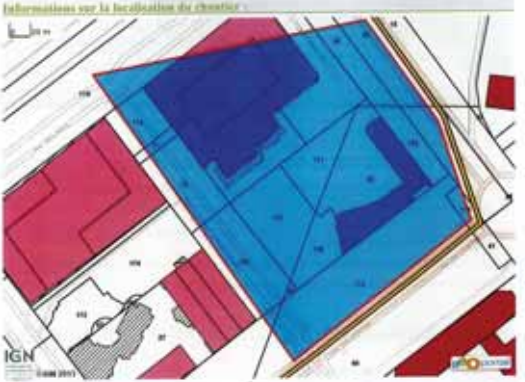
Informations sur le responsable du projet :

Responsable du projet :	**M. Thierry Marbach**
Adresse :	**B.P. 2**
Complément d'adresse :	
Ville :	**60550 Verneuil-en-Halatte**
Tél :	Fax :
Courriel :	**thierry.marbach@ineris.fr**

Informations sur le dossier :

Localisation du chantier :	**78160 MONTIGNY LE BRETONNEUX**	(Code INSEE : 78423)
Nature de la consultation :	**DT**	
Date de la consultation :	**4 sept. 2013**	
N° consultation du téléservice :	**20130904008147**	

Informations sur la localisation du chantier :



Légende :

Système géodésique :	**RGF 93**	Couches affichées :
EPSG :	**EPSG:4171**	**- Batiments: 2011**
Echelle :	**1 / 2133**	**- Parcelles cadastrales: 02/03/10**
Surface :	**26962 m²**	**- Carte: 2012**
		- Limites administratives: 2011

Coordonnées géoréférencées de l'emprise du chantier (wgs84 - format gml) :

Emprise au format GML : **<gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing srsDimension="2">2.046775 48.788114 2.04806 48.789404 2.049066 48.787846 2.049045 48.787298 2.048454 48.786534 2.046775 48.788114 2.046775 48.788114</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>**



Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 10 du chapitre IV du titre III du livre VI de la même partie (partie réglementaire) du Code du travail

Cerfa n° 14734*01

Délai de réponse

Le destinataire de cette déclaration est tenu de vous répondre dans un délai de 9 jours, jours fériés non compris, après la date de réception de la déclaration valant rappel. Pour le DT, le délai de réponse est porté à 15 jours, jours fériés non compris, lorsque la déclaration est adressée sous forme non dématérialisée.
Il est avisé prolongé de 15 jours si l'exploitant prolifie d'un rendez-vous sur place avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant : SNCF
Destinataire : DTI INP
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : 35-37, rue du Delta
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 7 5 0 0 8 PARIS
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2 0 1 3 0 3 0 5 4 0 0 0 1 4 5
N° affaire du responsable de projet :
Date de la déclaration : ___/___/_____
☐ Responsable de projet, Entreprise mandat ☐ Responsable de projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ___/___/_____
Nature de la déclaration (voir au verso si utile) :

Responsable du projet (DT - Cadre facultatif)

Nom (ou dénomination) du responsable de projet :
M. Thierry Mariach
Complément d'adresse :
N° : ____ Voie : Bd 3
Lieu-dit / BP :
Code postal : 9 5 5 1 0 Commune : Vemeuil-en-Halatte
Pays : FRANCE
N° SIRET (complet) : ___ ___ ___ ___ ___
Nom de la personne à contacter : M. Thierry Mariach
Tél. : ___ ___ ___ ___ ___ Fax : ___ ___ ___ ___ ___
Courriel : Thierry.mariach@orano.fr

Exécutant des travaux (DICT - Cadre facultatif)

Nom (ou dénomination) de l'exécutant des travaux :
Complément d'adresse :
N° : ____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : ____ Commune :
Pays :
N° SIRET (complet) : ___ ___ ___ ___ ___
Nom de la personne à contacter :
Tél. : ___ ___ ___ ___ ___ Fax : ___ ___ ___ ___ ___
Courriel :

Emplacement du projet

Adresse (ou plage d'adresses) ou lieu-dit* :
Code postal : ____ Commune :
*obligatoire si l'emplacement n'a pas été décrit sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent de celui du projet)

Adresse (ou plage d'adresses) ou lieu-dit* :
Code postal : ____ Commune :
*obligatoire si l'emplacement n'a pas été décrit sur le téléservice

Projet et son calendrier

Précisez les outils pour la nature des travaux : (par les outils ci-dessus)
Décrivez le projet :
Précisez avec outil(s) pour la (les) technique(s) employée(s) : (par les outils ci-dessus)
☐ Autre, précisez la technique :
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ m
☐ Dans le cas de travaux à proximité de réseaux électriques aériens, cochez si vous souhaitez les plans de localisation des réseaux.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___/___/_____
Durée de chantier : ____ (jour(s))

Travaux et leur calendrier

Précisez les outils pour la nature des travaux : (par les outils ci-dessus)
Décrivez les travaux :
Précisez avec outil(s) pour la (les) technique(s) employée(s) : (par les outils ci-dessus)
Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur maximale d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Investigations complémentaires par le responsable de projet (si besoin après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ☐ Oui ☐ Non
Nom de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) :
Date des investigations complémentaires : ___/___/_____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable de projet : ☐ Oui ☐ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ m
☐ Dans le cas de travaux à proximité de réseaux électriques aériens, cochez si vous souhaitez les plans de localisation des réseaux.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___/___/_____
Durée de chantier : ____ (jour(s))

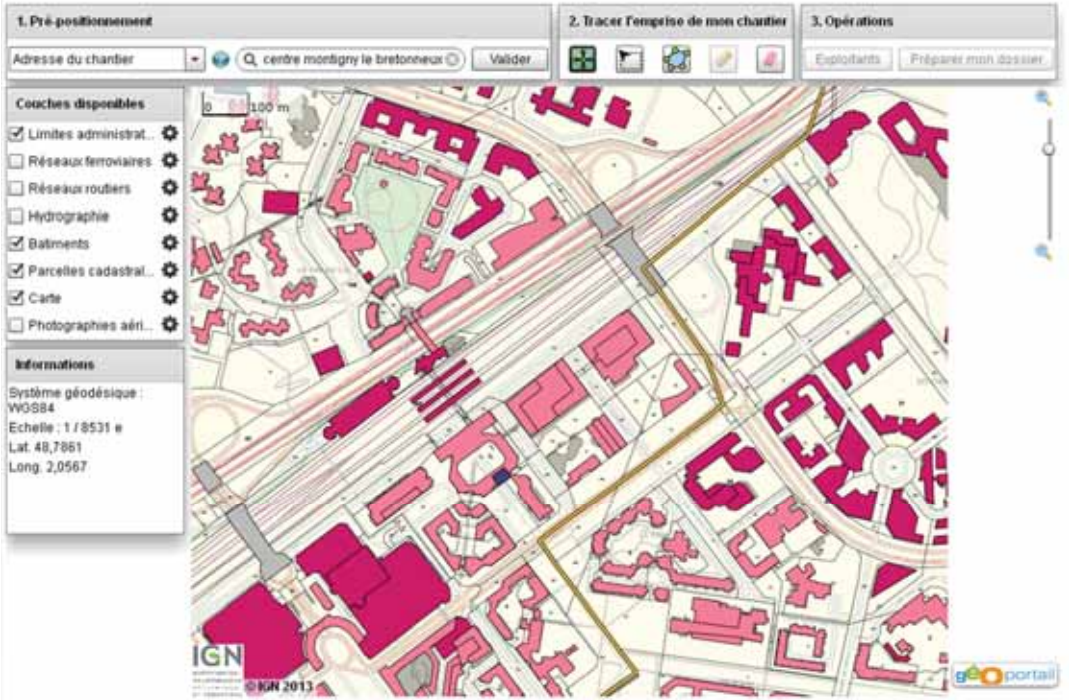
Signature du responsable du projet et nom du signataire

Nom :
Signature :
Mention de votre qualité à compléter le cas échéant

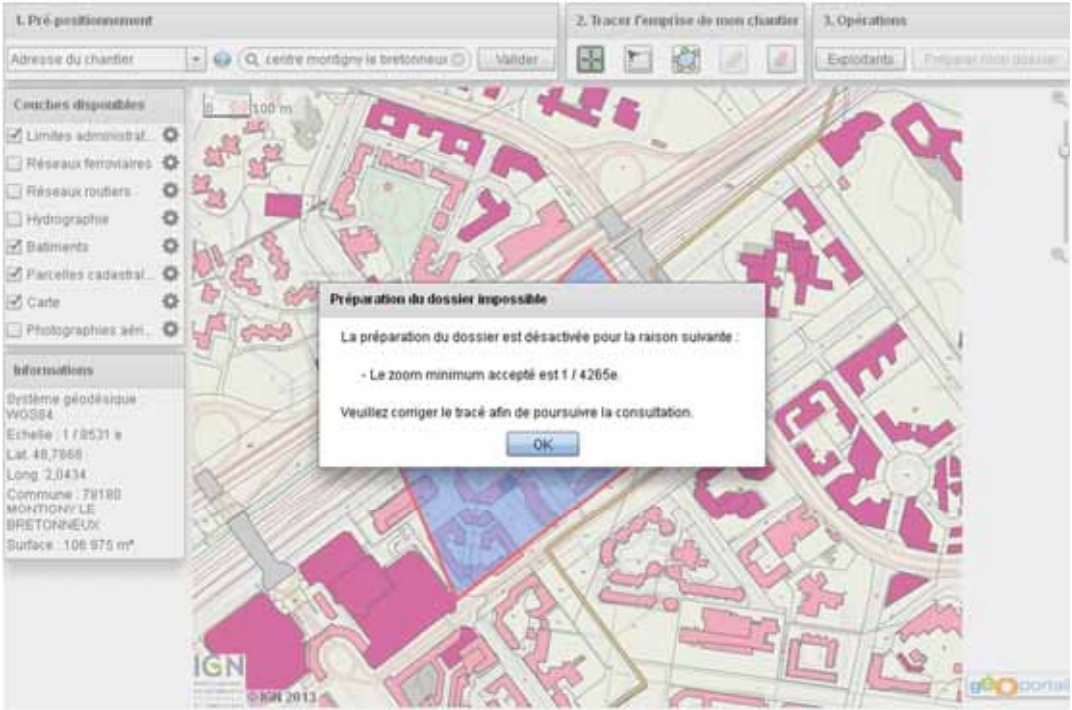
Signature de l'exécutant des travaux et nom du signataire

Nom :
Signature :
Mention de votre qualité à compléter le cas échéant

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants





INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

Collectivités territoriales


INERIS
Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Téléservice "Réseaux et canalisations"
CONNEXION / INSCRIPTION
Vous êtes :
Responsable de projet
Exécutant de travaux
Exploitant de réseaux
Collectivité territoriale
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !
Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.
ACTUALITÉS
Publication de l'arrêté du 03/09/2012 fixant le barème HT de la redevance
3 septembre 2012
Publication du décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux
23 août 2012
Actions de sensibilisation à la réforme anti-endommagement
21 mai 2012

Inscription

En tant que collectivité territoriale, vous avez accès à un profil spécifique vous donnant droit de visualiser la liste des exploitants présents sur le territoire dont vous avez la gestion, ainsi que d'accéder à la liste des consultations réalisées par les déclarants.

L'ensemble des collectivités territoriales a reçu en début d'année 2012 un courrier de la part du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Ce courrier contient des informations sur la nouvelle réglementation, et des identifiants de connexion à des comptes pré-créés avec le profil **Exploitant de réseaux** et le profil **Collectivité territoriale** du téléservice.
Les identifiants pour votre profil Collectivité territoriale sont ceux se terminant par un C.

Attention : Les identifiants contenus dans le courrier ministériel ne serviront que lors de l'activation du compte !

Nous vous conseillons de lire la notice Collectivités Territoriales pour connaître toutes les fonctionnalités mises à votre disposition dès à présent ou très prochainement.

COMPTE EXISTANT

Si vous disposez déjà de vos identifiants (utilisateur / mot de passe) ou de votre certificat, veuillez selectionner votre mode de connexion ci dessous.

- Par Certificat :

SELECTIONNER MON CERTIFICAT

- Par Courriel / Mot de Passe :

Courriel :

Mot de passe :

VALIDER

MOT DE PASSE OUBLIÉ

Courriel * : OK


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Rechercher
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Espace Collectivité
Ma collectivité
Exploitants
Visualisation des consultations
Contacter le support
THIERRY MARBACH
Se déconnecter
Accueil > Construire sans détruire > Mes informations
Mes informations
Mes informations
Ma société
Gestion des comptes
Modifier mon mot de passe
Modifier mon mode d'authentification
Mes Communes
Mes informations
Cette page affiche les informations relatives à votre compte
Courriel: thierry.marbach@ineris.fr Modifier
Civilité *: M
Nom *: MARBACH
Prénom *: THIERRY
Tél. *: 0344618262
Fax:

Liste des Exploitants

Commune : COMPIEGNE

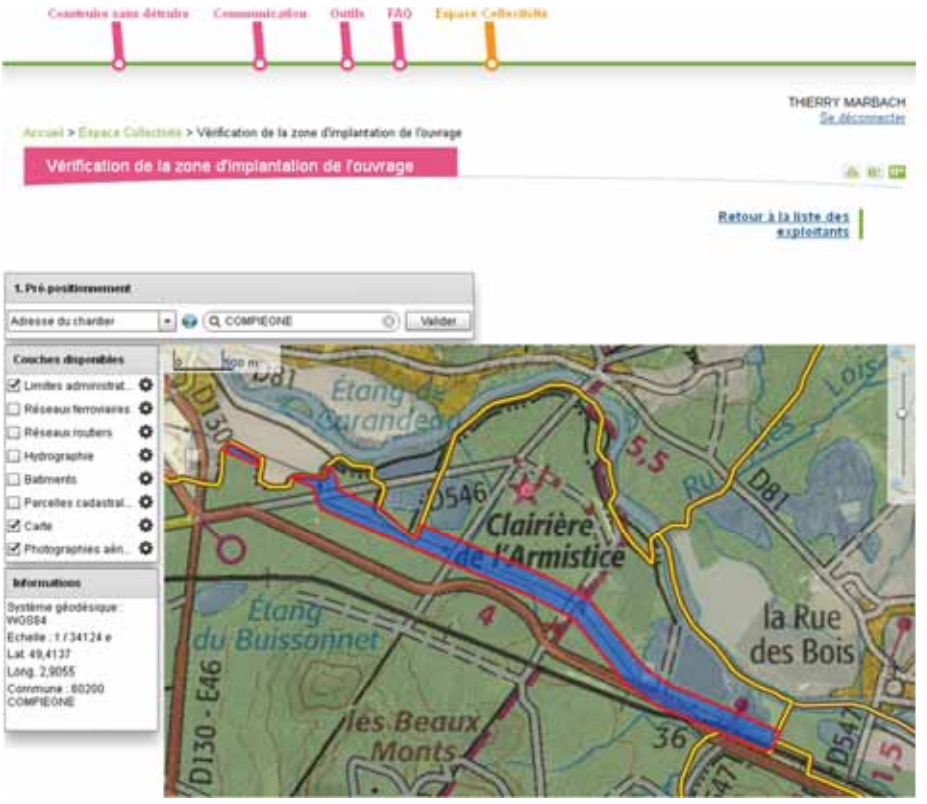
Catégorie : Tous Type : Tous

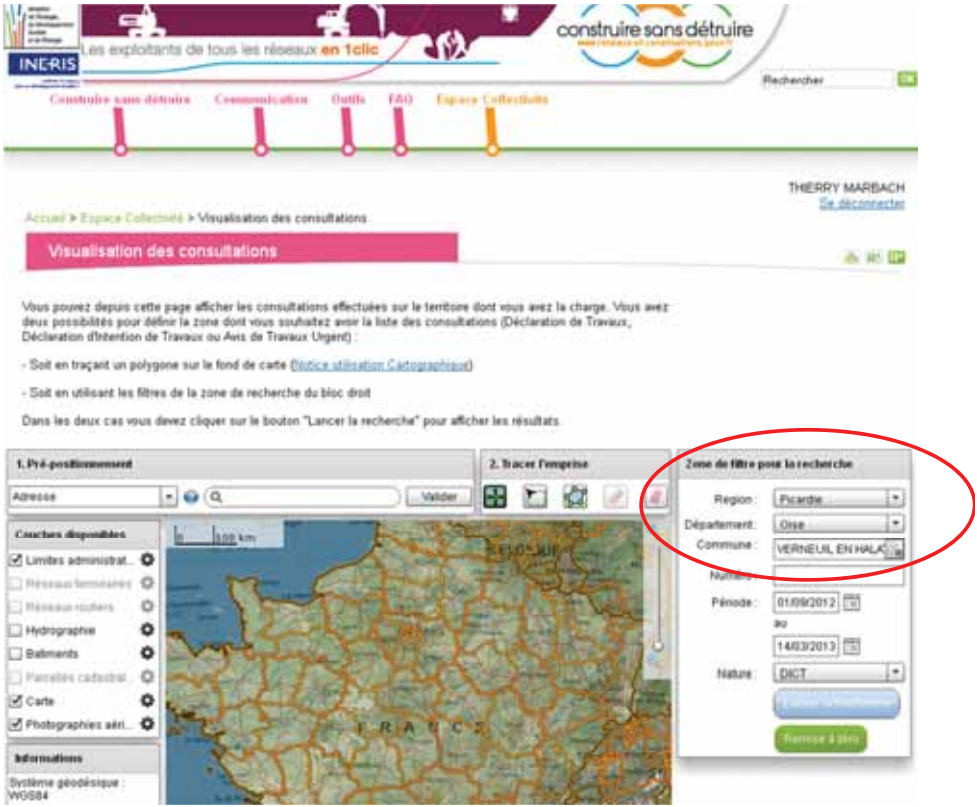
Afficher 10 lignes

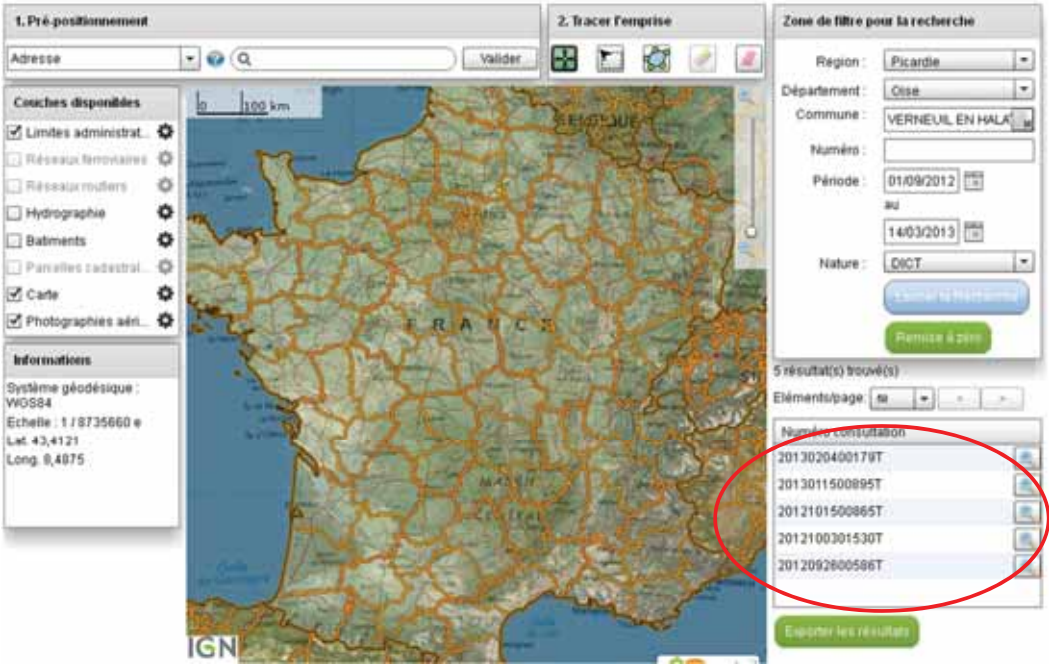
Total 21 lignes (1 à 10)

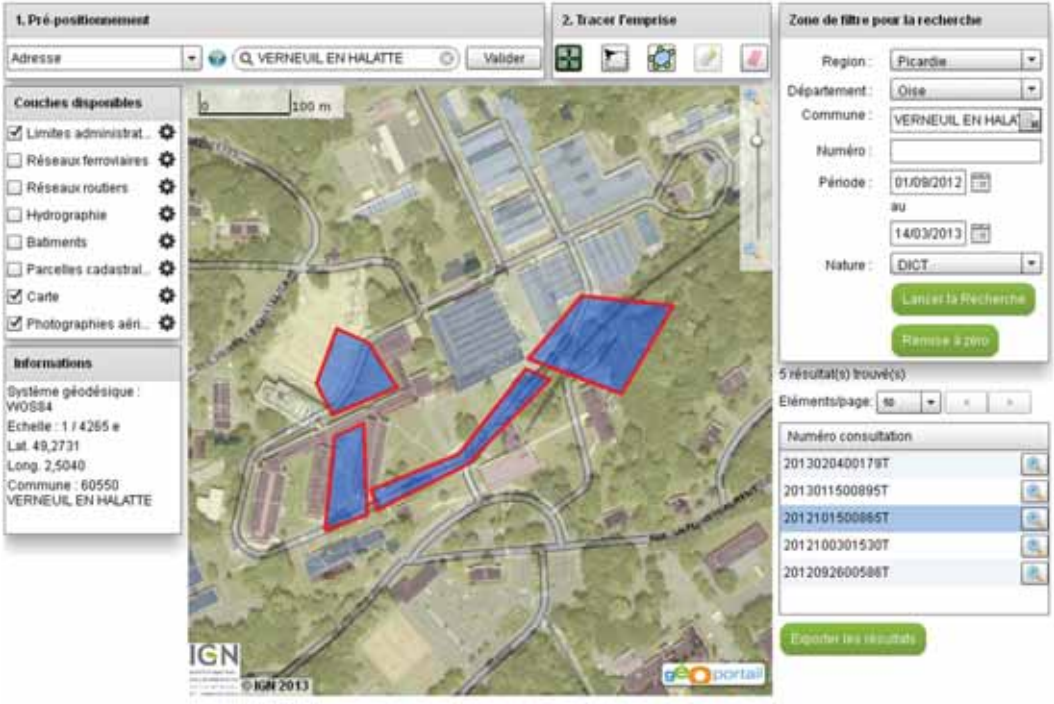
Cat.	Type d'ouvrage	Pos.	Société	CP	Commune	Tél Urgence	Fax Urgence	Tél Ent.	Zonage	Infos
S	GAZ	-	GRTGAZ REGION VAL DE SEINE (CMP) CENTRE DE TRAITEMENT DT-DICT (CMP)	92238	GENNEVILLIERS CEDEX	0800001112	0140852078	0800001112		
S	GAZ	-	GrDF - URG Nord Pas de Calais Picardie CELLULE TRAVAUX TIERS PICARDIE	60100	CREIL	0810300360	0344656722	0247857444	Toute la commune	
S	CALO FRIGO	-	COFELY COMPIEGNE Service Gestion des DT et DICT	93200	SAINT DENIS	0811203097	0142430524	0811203097		
S	ELEC HORS TBT	-	SICAE-OISE	60617	LACROIX SAINT OUEN Cedex	0344428992		0344428992	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0686388714	0344909899	0686388714	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	RTE GET NORD OUEST SECTION RELATION TIERS	92230	GENNEVILLIERS	0182643630	0182643814	0182643630		
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0686388714	0344909899	0686388714	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0344407600	0344407638	0344407600	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	ERDF PICARDIE DT DICT	80011	AMIENS CEDEX 1	0181624701	0322226574	0176614701	Toute la commune	
S	ELEC HORS TBT	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60321	Compiègne	0686388714	0344909899	0686388714	Toute la commune	

Première Précédente 1 2 3 Suivante Dernière


Contribuez sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Espace Collectivités
THIERRY MARBACH
Se déconnecter
Accueil > Espace Collectivités > Vérification de la zone d'implantation de l'ouvrage
Vérification de la zone d'implantation de l'ouvrage
Retour à la liste des exploitants
1. Pré-positionnement
Adresse du chantier
COMPIEGNE
Valider
Couches disponibles
Limites administrat...
Réseaux ferroviaires
Réseaux routiers
Hydrographie
Batiments
Parcelles cadastral...
Carte
Photographies aér...
Informations
Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 34124 e
Lat. 49,4137
Long. 2,9055
Commune : 60200 COMPIEGNE
Étang de Carandeau
Clairière de l'Armistice
Étang du Buissonnet
les Beaux Monts
la Rue des Bois
D81
D130
D130 - E46
D547
5,5
4
36
1,5


INERIS
Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Rechercher
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Espace Collectivités
THIERRY MARBACH
Se déconnecter
Accueil > Espace Collectivité > Visualisation des consultations
Visualisation des consultations
Vous pouvez depuis cette page afficher les consultations effectuées sur le territoire dont vous avez la charge. Vous avez deux possibilités pour définir la zone dont vous souhaitez avoir la liste des consultations (Déclaration de Travaux, Déclaration d'Intention de Travaux ou Avis de Travaux Urgent) :
- Soit en traçant un polygone sur le fond de carte (Notice utilisation Cartographique)
- Soit en utilisant les filtres de la zone de recherche du bloc droit
Dans les deux cas vous devez cliquer sur le bouton "Lancer la recherche" pour afficher les résultats
1. Pré-positionnement
Adresse
Valider
Couches disponibles
Limites administrat...
Réseaux ferroviaires
Réseaux routiers
Hydrographie
Bâtiments
Parcelles cadastral...
Carte
Photographies aéri...
Informations
Système géodésique : WGS84
2. Tracer l'empreinte
FRANCE
Zone de filtre pour la recherche
Région :
Picardie
Département :
Oise
Commune :
VERNEUIL EN HALA
Numéro :
Période :
01/09/2012
au
14/03/2013
Nature :
DICT
Lancer la recherche
Remise à zéro


1. Pré-positionnement
Adresse
Valider
2. Tracer l'emprise
Zone de filtre pour la recherche
Région : Picardie
Département : Oise
Commune : VERNEUIL EN HALA
Numéro :
Période : 01/09/2012
au
14/03/2013
Nature : DOCT
Remise à zéro
Couches disponibles
Limites administrat...
Réseaux ferroviaires
Réseaux routiers
Hydrographie
Batiments
Parcelles cadastral...
Carte
Photographies aéri...
Informations
Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 8735660 e
Lat. 43,4121
Long. 0,4875
100 km
FRANCE
5 résultat(s) trouvé(s)
Eléments/page : 50
Numéro consultation
20130204001797
20130115008957
20121015008657
20121003015307
20120926005867
Exporter les résultats
IGN


1. Pré-positionnement
Adresse
VERNEUIL EN HALATTE
Valider
2. Tracer l'empreise
Zone de filtre pour la recherche
Region : Picardie
Département : Oise
Commune : VERNEUIL EN HALA
Numéro :
Période : 01/09/2012
au
14/03/2013
Nature : DICT
Lancer la Recherche
Remise à zéro
Couches disponibles
Limites administrat...
Réseaux ferroviaires
Réseaux routiers
Hydrographie
Batiments
Parcelles cadastral...
Carte
Photographies aéri...
0
100 m
Informations
Système géodésique : WGS84
Echelle : 1 / 4265 e
Lat. 49,2731
Long. 2,5040
Commune : 60550 VERNEUIL EN HALATTE
IGN
© IGN 2013
geoportail
5 résultat(s) trouvé(s)
Eléments/page: 50
Numéro consultation
20130204001798T
20130115008958T
20121015008658T
20121003015308T
20120926005868T
Exporter les résultats

Dossier de consultation n° 2012101500865T

Depuis le 1er juillet 2012, vous devez transmettre à chacun des exploitants de réseaux :

- le formulaire CERFA 14434*01 (DT/DICT) ou 14523*01 (avis de travaux urgents) complété par vos soins,

- le tracé de l'emprise de votre chantier (document : « Emprise de votre chantier »).

Afin de favoriser la dématérialisation, nous vous proposons de lui adresser également par courriel le fichier au format XML contenu dans le fichier xxxxxxx_description.zip.

La durée de validité d'une consultation de la DT ou de la DICT est de 3 mois à compter de la date de consultation.

Le présent document n'est pas à adresser aux exploitants de réseaux.

Informations sur le responsable du projet :

Raison sociale : **********
N° SIRET : **********
Responsable du projet : **********
Adresse :
Complément d'adresse :

Ville :
Tél : ********** Fax : **********
Courriel : **********

Informations sur le dossier :

Localisation du chantier : **60550 VERNEUIL EN HALATTE (Code INSEE : 60678)**
Nature de la consultation : **DICT**
Date de la consultation : **15 oct. 2012**
N° consultation du téléservice : **2012101500865T**
Numéro de consultation de la DT :

Informations sur la localisation du chantier :



Légende :

Système géodésique : **WGS 84**
EPSG : **EPSG:4171**
Echelle : **1 / 4265**
Surface : **9930 m²**

Couches affichées :
- **Carte: 2012**
- **Photographies aériennes: Géoportail Numerique 2010**
- **Limites administratives: 2011**

Coordonnées géo-référencées de l'emprise du chantier (wgs84 - format gml) :

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing srsDimension="2">2.502492 49.272156 2.502569 49.272708 2.502878 49.272842 2.50291 49.272254 2.502492 49.272156 2.502492 49.272156 2.502492 49.272156 2.502492 49.272156 2.502492 49.272156</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing srsDimension="2">2.502953 49.273415 2.503622 49.273646 2.504467 49.273192 2.504723 49.273133 2.503897 49.273376 2.503897 49.273262 2.502853 49.273415 2.502853 49.273415</gml:posList></gml:LinearRing></gml:
```



INERIS
maîtriser le risque
pour un développement durable

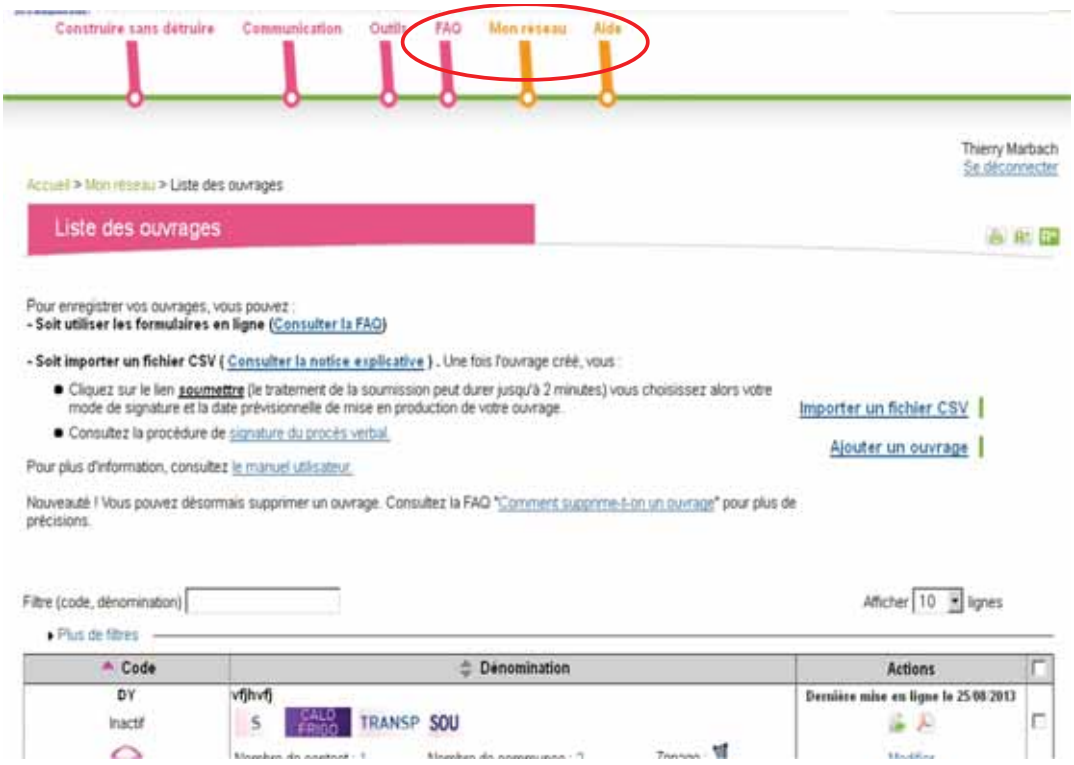
Exploitants de réseaux



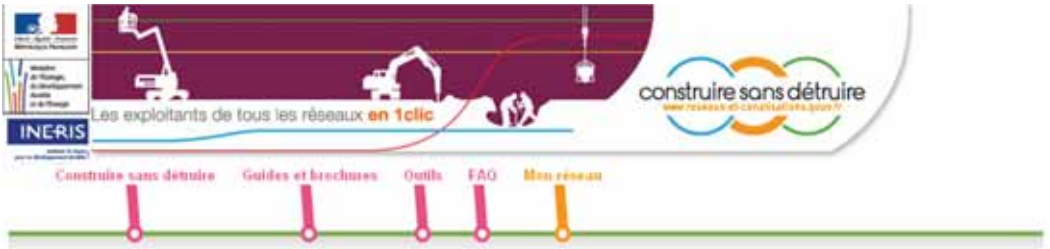
Exploitants de réseaux

- Inscription
- Ajout d'un ouvrage
- Ajout d'un contact
- Ajout des communes
- Ajout zonage
- Soumission
- Signature électronique ou envoi du PV


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Guides et brochures
Outils
FAQ
Accueil > Généralités > Inscription
Se connecter
Inscription
CRÉER UN COMPTE EXPLOITANT
Informations compte
Civilité * : Mme
Nom * : DURAND
Prénom * : Christine
Courriel * : christine.durand@mairie.fr
Fonction * : Maire
Tél. * : 02 38 79 22 22
Fax : 02 38 79 19 21
Question secrète * : Votre héros d'enfance ?
Réponse * :
Informations société
Société * : Mairie d'Orléans
Agence :
Adresse * : 1 Place de l'étape
Complément : Cedex 1
Code postal * : 45040
Commune * : Orléans
Pays * : FRANCE
Num SIRET : 02450234600l
Tél. * : 02 38 79 22 22
Fax : 02 38 79 19 21
VALIDER
COMPTE EXISTANT
Par Certificat :
SELECTIONNER MON CERTIFICAT
Par Courriel / Mot de Passe :
Courriel :
Mot de passe :
VALIDER
MOT DE PASSE OUBLIÉ
Courriel * :
OK
CHANGEMENT DE CERTIFICAT


Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Mon réseau
Aide
Thierry Marbach
Se déconnecter
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages
Liste des ouvrages
Pour enregistrer vos ouvrages, vous pouvez :
- Soit utiliser les formulaires en ligne (Consulter la FAQ)
- Soit importer un fichier CSV (Consulter la notice explicative) . Une fois l'ouvrage créé, vous :
Cliquez sur le lien soumettre (le traitement de la soumission peut durer jusqu'à 2 minutes) vous choisissez alors votre mode de signature et la date prévisionnelle de mise en production de votre ouvrage.
Consultez la procédure de signature du procès verbal.
Importer un fichier CSV
Ajouter un ouvrage
Pour plus d'information, consultez le manuel utilisateur.
Nouveauté ! Vous pouvez désormais supprimer un ouvrage. Consultez la FAQ "Comment supprime-t-on un ouvrage" pour plus de précisions.
Filtre (code, dénomination)
Afficher 10 lignes
Plus de filtres
Code
Dénomination
Actions
DY
Inactif
vfjhvfj
S
CALO FRIGO
TRANSP
SOU
Dernière mise en ligne le 25/08/2013

Code	Dénomination	Actions	
DY Inactif	vfjhvfj S CALO FRIGO TRANSP SOU Nombre de contact : 1 Nombre de communes : 2 Zonage :	Dernière mise en ligne le 25/08/2013 Modifier	
OUVRAGE 1 Inactif	O1 - Actif - Cep NS EAU — - Nombre de contact : 1 Nombre de communes : 6 Zonage : (2)	Dernière mise en ligne le 14/07/2013 Modifier	
OUVRAGE 2 Inactif	- NSFS ASSAIN — - Nombre de contact : 1 Nombre de communes : 1 Zonage :	Dernière mise en ligne le 30/06/2013 Modifier	
OUVRAGE 2B Actif	O2B - Actif - Cele NS FIBRES & ELECTRI — SOU Nombre de contact : 1 Nombre de communes : 27973 Zonage :	En cours Modifier Soumettre	
OUVRAGE 3B Actif	- NS FIBRES & ELECTRI — SOU Nombre de contact : 1 Nombre de communes : 2 Zonage : (2)	En cours Modifier Soumettre	
OUVRAGE 4 Inactif	O4 - Inactif - Cele NSFS FIBRES & ELECTRI — - Nombre de contact : 1 Nombre de communes : 11 Zonage :	Dernière mise en ligne le 28/07/2013 Modifier	
OUVRAGE 5B Inactif	O5 - Inactif - Cpclq S PRODUIT CHIMIQUE — - Nombre de contact : 1 Nombre de communes : 1 Zonage :	En cours Modifier Soumettre	
OUVRAGE 6 Abandonné	INE Reseau Abandonné NSFS NSFS EAU — -	Dernière mise en ligne le 08/04/2012	



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Construire sans détruire > Liste des ouvrages > Création d'un ouvrage

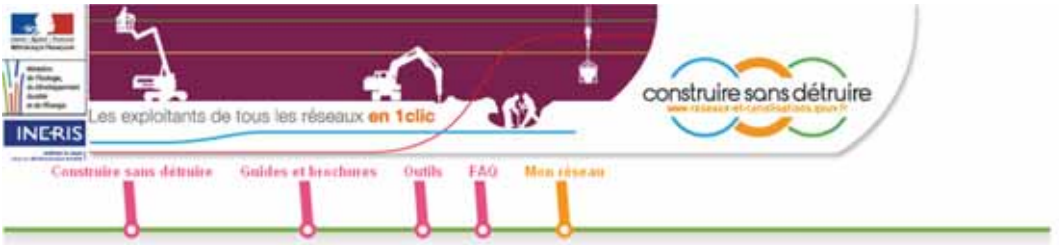
Création d'un ouvrage

Création d'un ouvrage

Retour à la liste des ouvrages

Code*	TRAM
Dénomination*	Réseau TRAM
Catégorie*	Sensible
Type d'ouvrage*	Installations de transport guidé
Etat*	Actif

ENREGISTRER



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages

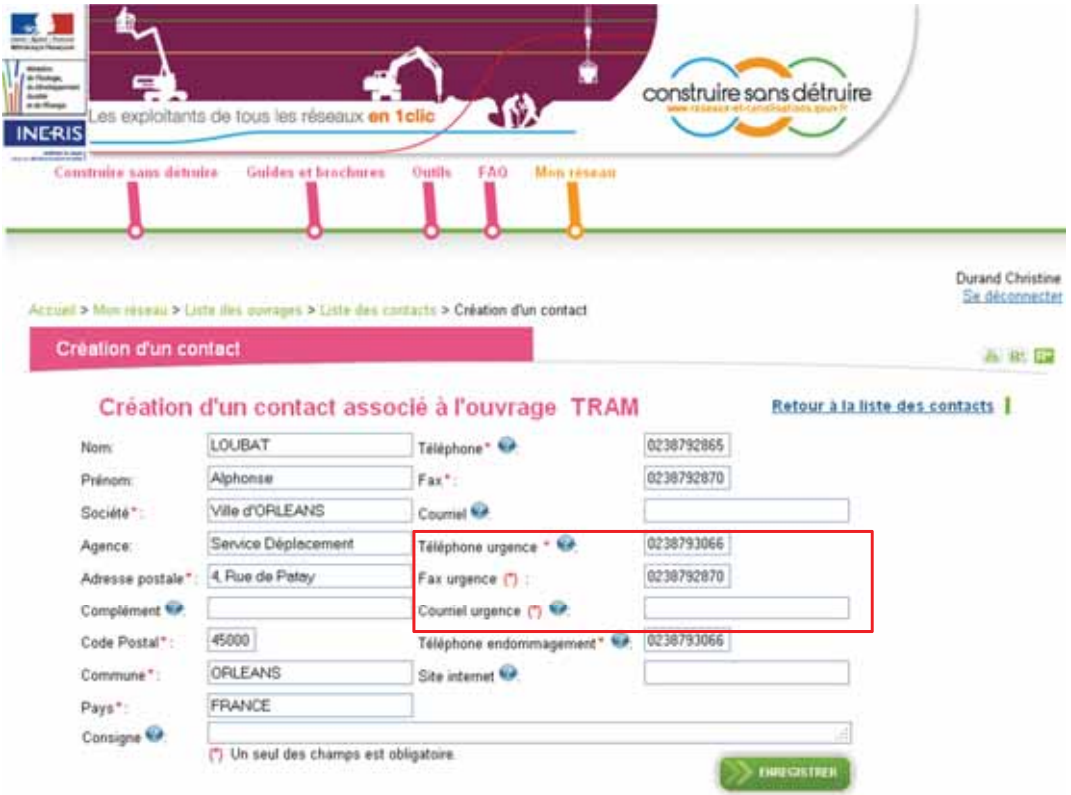
Importer un fichier CSV | Ajouter un ouvrage |

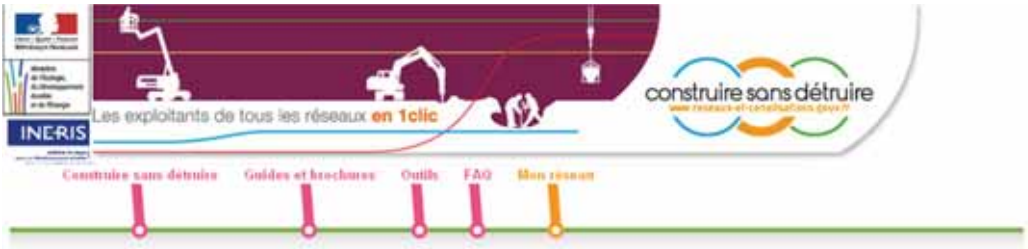
Statut : Choisissez le statut

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher 10 lignes

code	dénomination	catégorie	etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1 (0)	En cours	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau Tram	Sensible	Actif	Ajouter		En cours	Modifier			


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Guides et brochures
Outils
FAQ
Mon réseau
Durand Christine
Se déconnecter
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages > Liste des contacts > Création d'un contact
Création d'un contact
Création d'un contact associé à l'ouvrage TRAM
Retour à la liste des contacts
Nom: LOUBAT
Prénom: Alphonse
Société*: Ville d'ORLEANS
Agence: Service Déplacement
Adresse postale*: 4, Rue de Patay
Complément
Code Postal*: 45000
Commune*: ORLEANS
Pays*: FRANCE
Consigne
Téléphone*: 0238792865
Fax*: 0238792870
Courriel
Téléphone urgence*: 0238793066
Fax urgence (*): 0238792870
Courriel urgence (*)
Téléphone endommagement*: 0238793066
Site internet
(*) Un seul des champs est obligatoire
ENREGISTRER



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des contacts

Liste des contacts

Cette page affiche l'ensemble des contacts associés à l'ouvrage

Retour à la liste des ouvrages

Détail d'un ouvrage

- Création terminée

Code: TRAM
Dénomination: Réseau Tram

Catégorie: Sensible
Etat: Actif

Modifier le détail de l'ouvrage

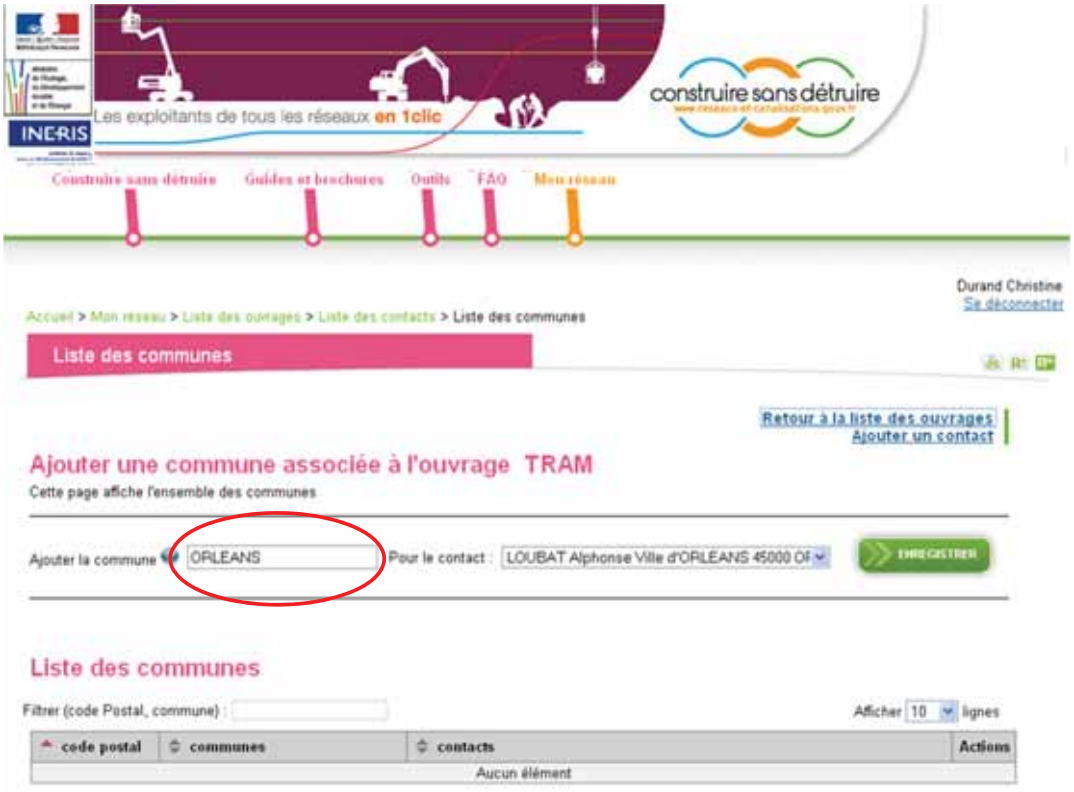
Liste des contacts

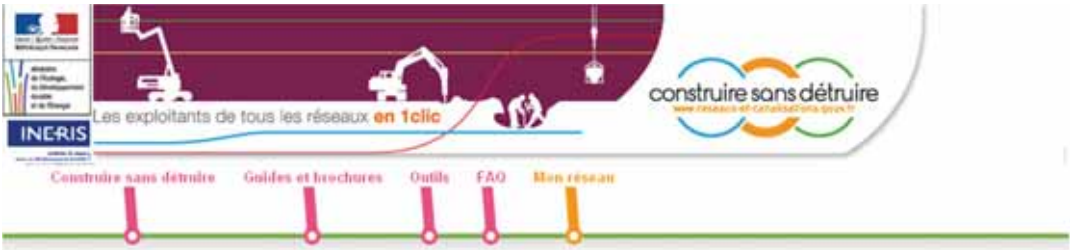
Ajouter un contact

Filtrer (toutes les colonnes sauf communes) :

Afficher 10 lignes

nom	société	commune	courriel	téléphone	fax	Communes	Actions
LOUBAT Alphonse	Ville d'ORLEANS Service Déplacement	45000 ORLEANS		0238792865	0238792870	Ajouter	Modifier Supprimer


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Guides et brochures
Outils
FAQ
Mes réseaux
Durand Christine
Se déconnecter
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages > Liste des contacts > Liste des communes
Liste des communes
Retour à la liste des ouvrages
Ajouter un contact
Ajouter une commune associée à l'ouvrage TRAM
Cette page affiche l'ensemble des communes
Ajouter la commune
ORLEANS
Pour le contact :
LOUBAT Alphonse Ville d'ORLEANS 45000 OR
ENREGISTRER
Liste des communes
Filtrer (code Postal, commune) :
Afficher 10 lignes
code postal
communes
contacts
Actions
Aucun élément



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages

Importer un fichier CSV | Ajouter un ouvrage

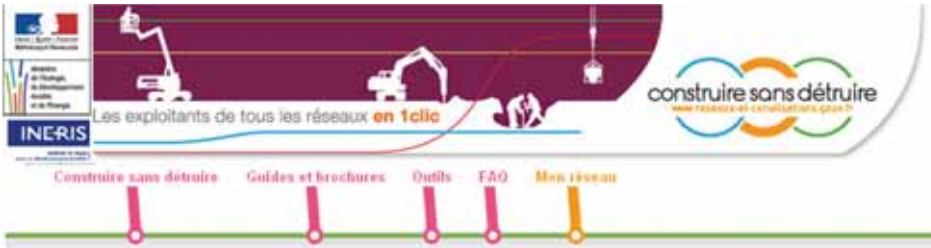
Statut : Choisissez le statut

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher 10 lignes

code	dénomination	catégorie	etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Guides et brochures
Outils
FAQ
Mon réseau
Durand Christine
Se déconnecter
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages > Import fichier de données
Import fichier de données
Import fichier de données
Retour à la liste des ouvrages
Vous pouvez importer les données correspondants à vos ouvrages directement, via un fichier csv
Télécharger ici le fichier csv avec entête :
- Fichier Excel - 33,5 Ko
- Fichier CSV - 0,38 Ko
- Fichier OpenOffice - 11,49 Ko
(clic droit sur le lien puis 'enregistrer la cible du lien sous')
Sélectionnez votre fichier CSV
Parcourir...
IMPORTER



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages

Importer un fichier CSV | Ajouter un ouvrage |

Statut : Choisissez le statut

Filtrer (code, dénomination) :

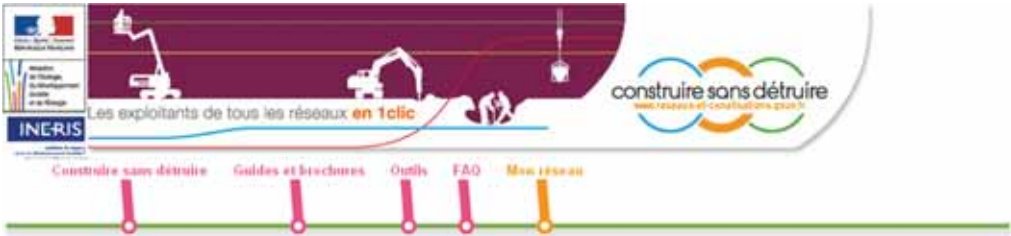
Afficher 10 lignes

code	dénomination	catégorie	etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			

Zones d'implantation des ouvrages

- Objets « vectoriels » dont les sommets sont « géoréférencés »;

- Il s'agit des zones dans lesquelles se trouvent les ouvrages, et non des tracés des ouvrages (Bande des 100 mètres).
- Pour les ouvrages de distribution (gaz, eau, électricité…), si l'ouvrage se trouve en tout point à moins de 300 mètres des limites de la commune, l'exploitant peut se déclarer « présent sur toute la commune », sans avoir obligation de fournir la zone d'implantation de l'ouvrage.
- Les zones d'implantation ne sont pas communiquées aux déclarants, seule la liste des exploitants concernés est fournie.
- Les zones d'implantation sont fournies aux municipalités, EPCI et services de l'état, pour le territoire sur lequel ils exercent leur responsabilité.



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages

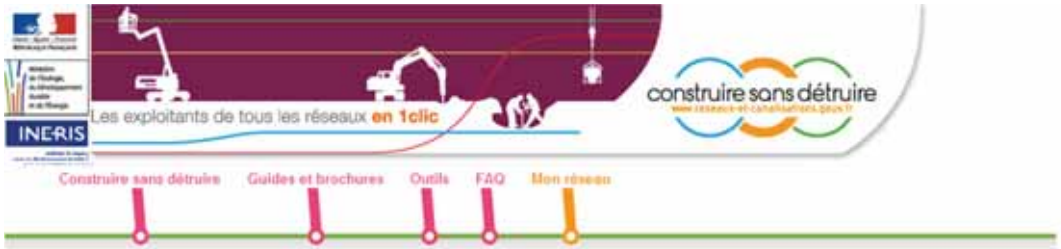
Importer un fichier CSV | Ajouter un ouvrage |

Statut Choisissez le statut

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher 10 lignes

code	dénomination	catégorie	etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages > Import fichier de zonage

Import fichier de zonage

Import fichier de zonage

Retour à la liste des ouvrages

Vous pouvez uploader un fichier ZIP contenant un ShapeFile (SHP) contenant le zonage de l'ouvrage (ou partie du zonage de l'ouvrage). Pour effectuer un contrôle de cohérence du fichier, merci de renseigner les champs suivants.

Nombre de communes concernées *

Système géodésique de référence

Logiciel SIG utilisé pour générer le fichier shape

Mode de géoréférencement * Choisissez...

Sélectionner votre fichier * Parcourir...

ENREGISTRER

Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.

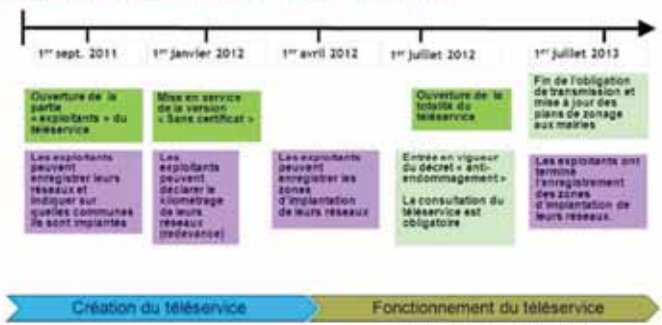


Télécharger le kit de communication

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr est votre meilleur allié pour votre sécurité.
Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

Calendrier de mise en oeuvre du téléservice





Vous pouvez déclarer le linéaire cumulé de vos réseaux pour l'année 2013 en vous connectant sur https://redevance-reseaux-et-canalisations.ineris.fr/

CARMEN

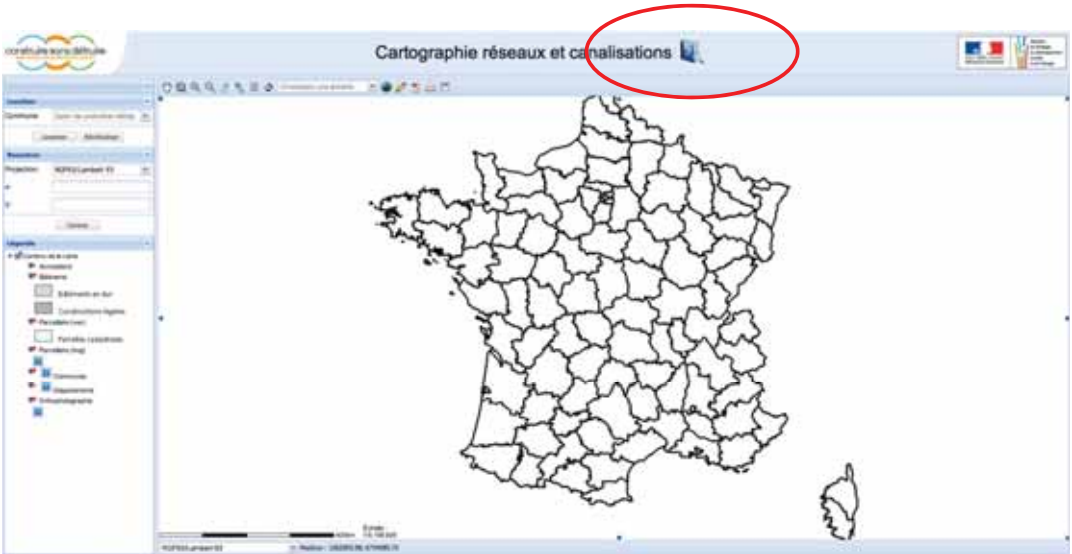
Lien vers le portail gratuit d'édition des zones d'implantation des réseaux :

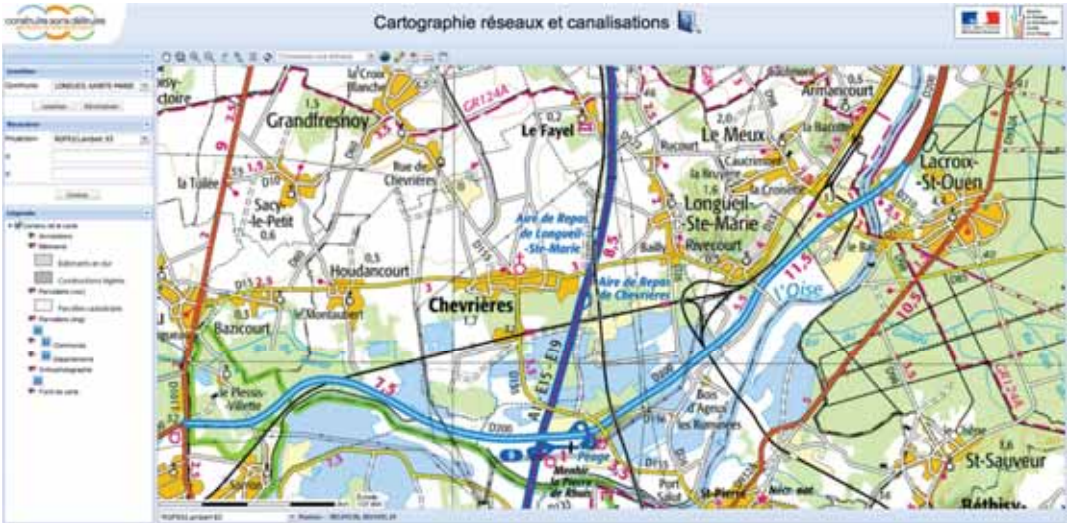
http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/199/reseaux-et-canalisations.map

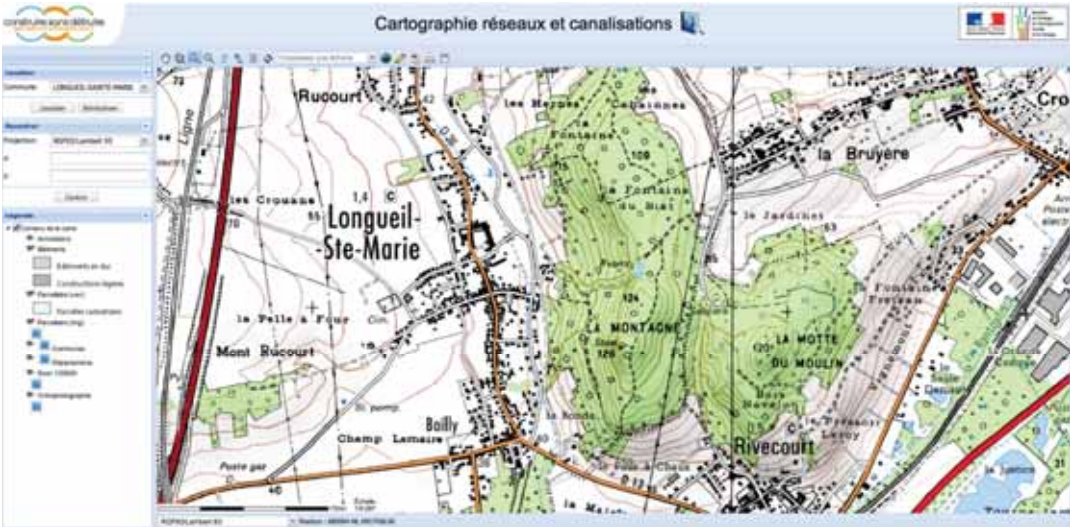
Pour éditer la zone d'implantation d'un réseau puis l'enregistrer sur le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr, utilisez ce lien et appliquez la notice d'emploi accessible par le point d'interrogation en haut du portail.

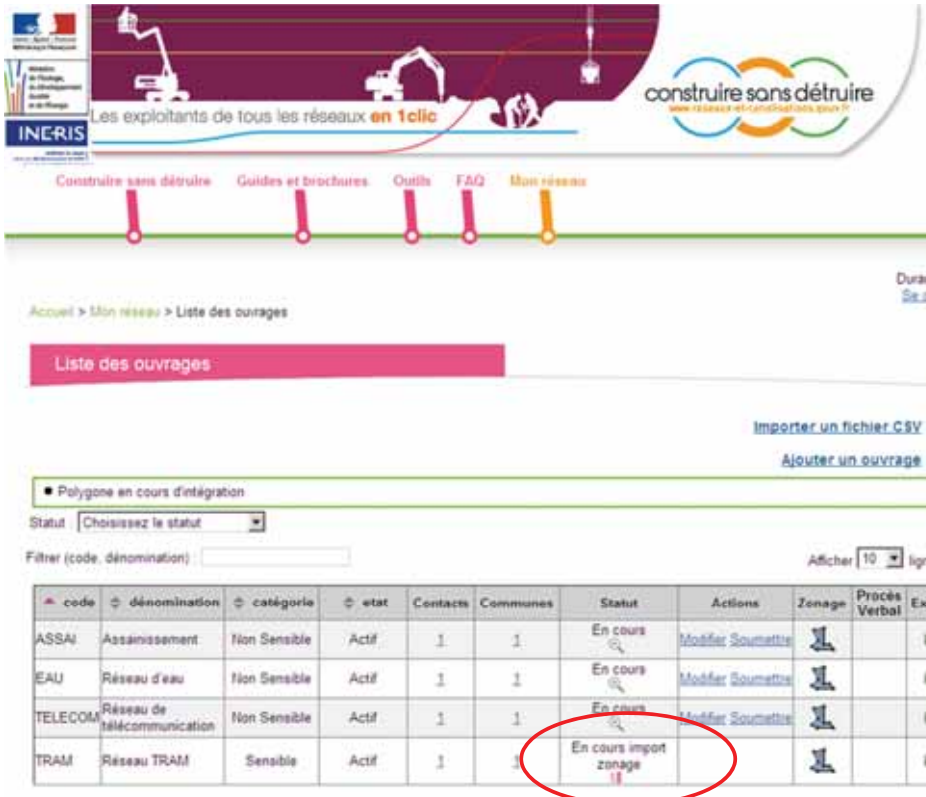
ACTUALITÉS

Déclaration annuelle 2013 de la redevance pour les exploitants de réseaux
04/01/2013

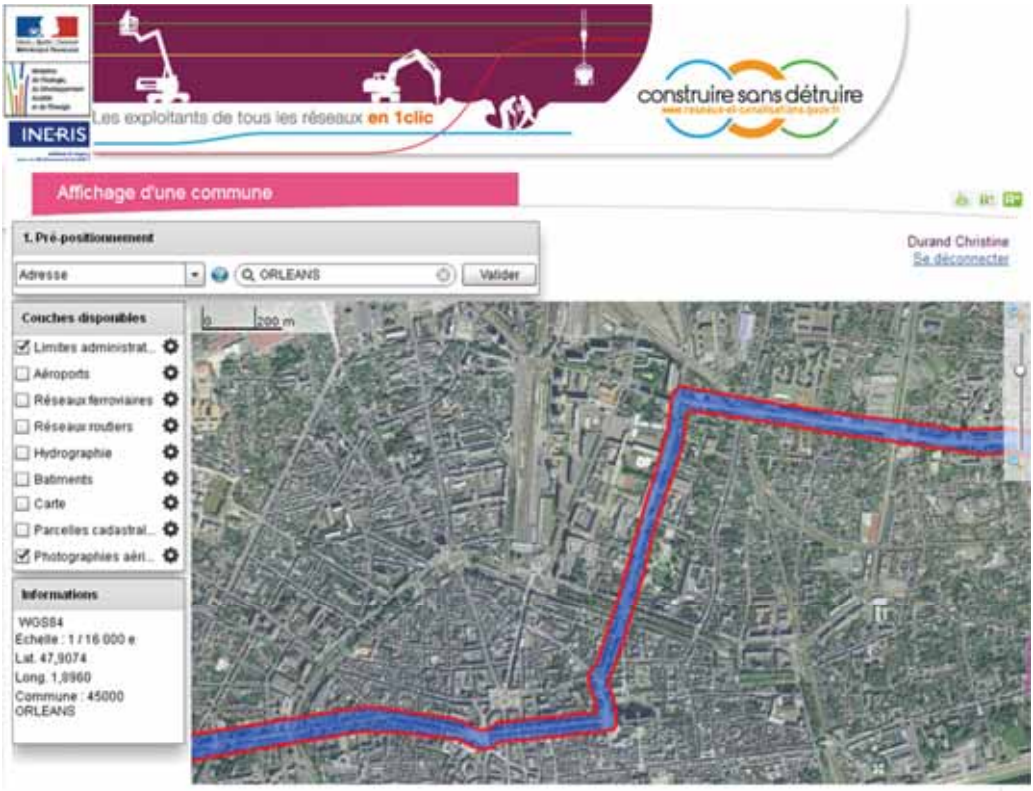

Cartographie réseaux et canalisations

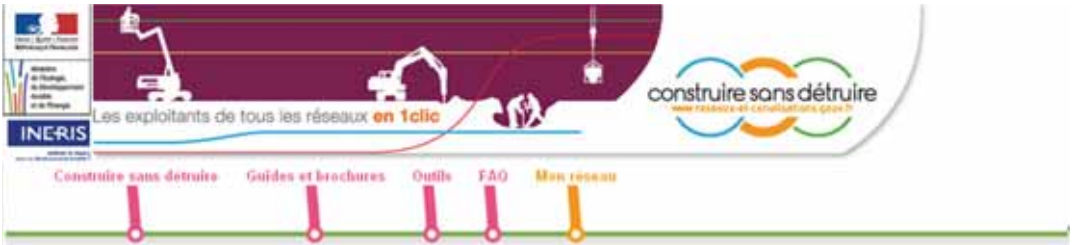

Cartographie réseaux et canalisations
Grandfresnoy
Le Fayel
Le Meux
Armancourt
Lacroix-St-Ouen
Longueil-Ste-Marie
Rivecourt
Houdancourt
Chevrières
Bazicourt
Sacy-le-Petit
Le Plessis-Villette
St-Sauveur
l'Oise
Aire de Repos de Longueil-Ste-Marie
Aire de Repos de Chevrières
Rue de Chevrières
Bois d'Agnez les Ramaines
Port Salut
St-Pierre
Réthicu.


Cartographie réseaux et canalisations
Rucourt
Longueil-
-Ste-Marie
Mont Rucourt
Boilly
Champ Lemaire
Rivecourt
la Bruyère
LA MONTAGNE
LA MOTTE
DU MOULIN
la Pelle à Four
les Crouaux
Ligne


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Guides et brochures
Outils
FAQ
Mon réseau
Durand Christine
Se déconnecter
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages
Liste des ouvrages
Importer un fichier CSV
Ajouter un ouvrage
Polygone en cours d'intégration
Statut
Choisissez le statut
Filtrer (code, dénomination)
Afficher 10 lignes
code
dénomination
catégorie
etat
Contacts
Communes
Statut
Actions
Zonage
Procès Verbal
Export
ASSAI
Assainissement
Non Sensible
Actif
1
1
En cours
Modifier Soumettre
EAU
Réseau d'eau
Non Sensible
Actif
1
1
En cours
Modifier Soumettre
TELECOM
Réseau de télécommunication
Non Sensible
Actif
1
1
En cours
Modifier Soumettre
TRAM
Réseau TRAM
Sensible
Actif
1
1
En cours import zonage


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Guides et brochures
Outils
FAQ
Mon réseau
Durand Christine
Se déconnecter
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages > Liste des communes
Liste des communes
Retour à la liste des ouvrages
Ajouter un contact
Ajouter une commune associée à l'ouvrage TRAM
Cette page affiche l'ensemble des communes associées à l'ouvrage.
Ajouter la commune
Pour le contact :
ENREGISTRER
Liste des communes
Filtrer (code Postal, commune) :
Afficher 10 lignes
code postal
communes
contacts
zonage
Actions
45000
ORLEANS
LOUBAT Alphonse Agglo Val de Loire 45000 Orléans
Supprimer


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
INERIS
Affichage d'une commune
1. Pré-positionnement
Adresse
ORLEANS
Valider
Durand Christine
Se déconnecter
Couches disponibles
Limites administrat...
Aéroports
Réseaux ferroviaires
Réseaux routiers
Hydrographie
Batiments
Carte
Parcelles cadastral...
Photographies aéri...
Informations
WGS84
Echelle : 1 / 16 000 e
Lat. 47,9074
Long. 1,8960
Commune : 45000
ORLEANS
0
200 m



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages

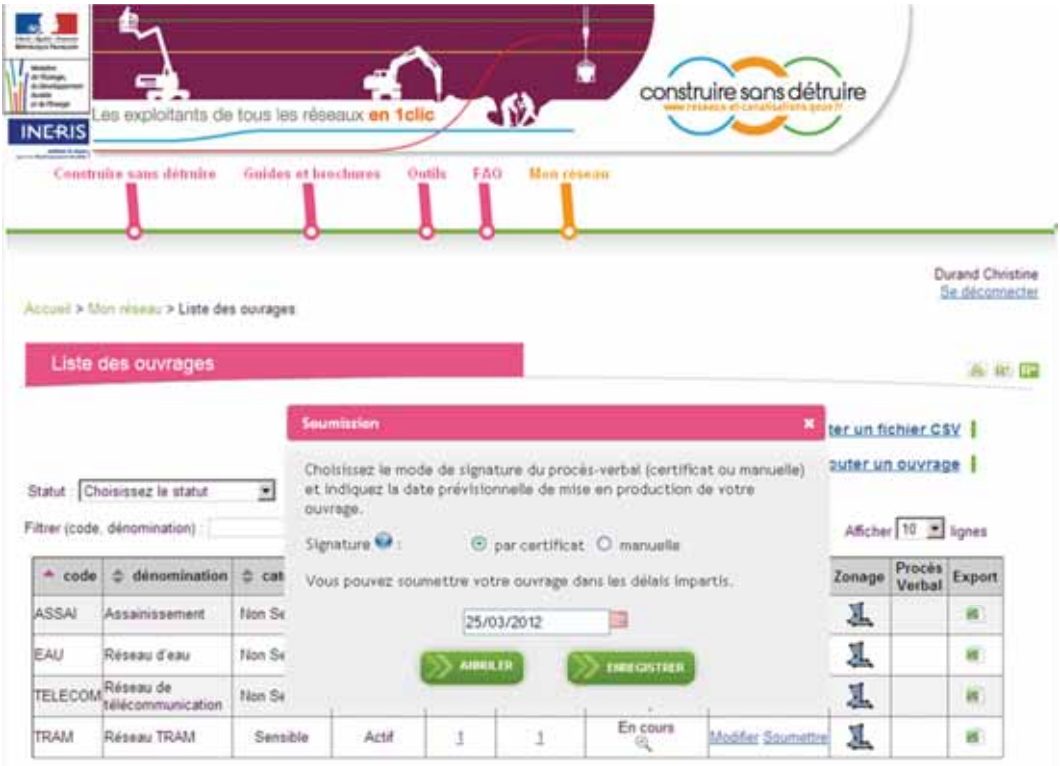
Importer un fichier CSV | Ajouter un ouvrage |

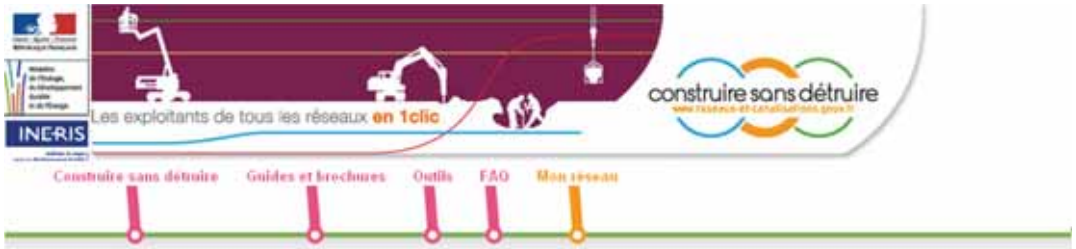
Statut : Choisissez le statut

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher 10 lignes

code	dénomination	catégorie	etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Guides et brochures
Outils
FAQ
Mon réseau
Durand Christine
Se déconnecter
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages
Liste des ouvrages
Soumission
Choisissez le mode de signature du procès-verbal (certificat ou manuelle) et indiquez la date prévisionnelle de mise en production de votre ouvrage.
Signature :
par certificat
manuelle
Vous pouvez soumettre votre ouvrage dans les délais impartis.
25/03/2012
ANNULER
ENREGISTRER
ter un fichier CSV
outer un ouvrage
Statut
Choisissez le statut
Filtrer (code, dénomination)
Afficher 10 lignes
code
dénomination
Zonage
Procès Verbal
Export
ASSAI
Assainissement
EAU
Réseau d'eau
TELECOM
Réseau de télécommunication
TRAM
Réseau TRAM
Sensible
Actif
En cours
Modifier
Soumettre



Durand Christine
Se déconnecter

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages

Importer un fichier CSV | Ajouter un ouvrage |

Statut: Choisissez le statut

Filtrer (code, dénomination):

Afficher 10 lignes

code	dénomination	catégorie	etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	A envoyer	Afficher le PV			
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours	Modifier Soumettre			
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	A signer	Signer			


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Mon réseau
Aide
Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages > Valider le procès verbal
Christine Durand
Se déconnecter
Valider le procès verbal
1 / 2
91,6%
Identifiant compte exploitant : 2
Société : INERIS DSI
Etat de validation du compte exploitant : Validé
Numéro de dossier : 53001334132895829-1
53001334132895829
INERIS
Service Guichet unique
TSA 99004
60746 ST MAXIMIN CEDEX
FRANCE
Procès verbal de mise en production d'un ouvrage
Date de mise en production prévisionnelle : 14/10/2012
Sous réserve de réception du procès-verbal dûment complété (date, signature et cachet) sans rature ni surcharge et sinon le premier dimanche qui suivra la réception effective de ce document. Veuillez l'envoyer à l'INERIS, soit par courrier soit par fax (03 44 55 68 48). Lors de votre 1er envoi, vous devez joindre impérativement un justificatif de société (voir exemple). Sans

Identifiant compte exploitant : **16301**
Société : **Mairie**
Etat de validation du compte exploitant : **Non validé**
Numéro de dossier : **31134133110000 7913**

INERIS
Service Guichet unique
Parc Technologique Alata
BP 2
60550 Verneuil en Halatte

Procès verbal de mise en production d'un ouvrage

Date de mise en production prévisionnelle : 25/03/2012

Sous réserve de réception du Procès verbal dûment complété (date, signature, cachet) sans réserve ni surcharge et sinon le premier dimanche qui suivra la réception effective de ce document. Merci de l'envoyer à l'INERIS soit par courrier soit par fax (03.44.55.69.48) . Lors du premier envoi vous devez joindre impérativement un justificatif de société (voir FAQ). Sans réception de ces documents dans les délais prévus par la réglementation, votre ouvrage ne pourra être mis en ligne.

Je soussigné(e), Christine Durand demande la mise en production de l'ouvrage :

Descriptif de l'ouvrage :

Code :	TRAM
Dénomination :	Réseau TRAM
Catégorie :	Sensible
Type ouvrage :	Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public guidé
Etat :	Actif
Nombre de communes :	1

Synthèse des modifications :

Ajout de contact(s) :	1	Ajout de commune(s) :	0
Suppression de contact(s) :	0	Suppression de commune(s) :	0
Modification de contact(s) :	0	Modification du contact d'une commune :	0
Modification de l'ouvrage :	1	Ajout de zonage sur commune :	1
Modification de zonage :	0		

Je valide par le présent procès-verbal les informations apportées sur le téléservice "réseaux-et-canalisations". Ces données ont été vérifiées et validées en ligne sous le numéro de dossier de preuve indiqué en en-tête.

Date et signature	Cachet société

Ne pas remplir - Partie réservée à l'INERIS

Numéro de chrono :	Date de signature :
Date de réception :	Date de traitement :


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Rechercher
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Se connecter
Téléservice "Réseaux et canalisations"
Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"
Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.
Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux, ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !
Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.
CONNEXION / INSCRIPTION
Vous êtes :
Responsable de projet
Exécutant de travaux
Exploitant de réseaux
Collectivité territoriale
REDEVANCE


Les exploitants de tous les réseaux en 1clic
construire sans détruire
Rechercher
OK
Construire sans détruire
Communication
Outils
FAQ
Kit de communication
Espace presse
Manuels d'utilisation - Exploitants
Manuels d'utilisation - Déclarants
Documents juridiques
Liens utiles
Se connecter
Téléservice "Réseaux et canalisations"
Manuels d'utilisation - Exploitants
Bienvenue sur le téléservice "réseaux et canalisations"
Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.
Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.
CONNEXION / INSCRIPTION
Vous êtes :
Responsable de projet
Exécutant de travaux
Exploitant de réseaux
Collectivité territoriale
Vous prévoyez des travaux. Pour votre sécurité, renseignez-vous avant !
Chaque année, plus de 100 000 dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de réseaux impactés. En retour, les exploitants leur fournissent tout renseignement utile pour construire sans détruire.
REDEVANCE

Comment faire si vous possédez un certificat ?

Afin de créer votre compte par certificat, vous devrez être en possession d'un certificat d'authentification et de signature au minimum 2 étoiles afin de pouvoir transmettre vos données au téléservice.

Ces certificats peuvent être obtenus auprès d'un organisme reconnu :
http://references.modernisation.gouv.fr/suivi-du-referencement

Cependant, dans l'attente de voir la liste des offres référencées complétée, nous vous recommandons de prendre contact avec les offreurs de services dont les offres sont annoncées comme qualifiée. Une liste est notamment disponible sur le site suivant : http://isti-certification.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=54%3Areggeospris&catid=25%3Aactivite&Itemid=14&lang=fr

Consulter la notice relative à l'utilisation des certificats électroniques.

Illustration pas à pas de l'enregistrement des réseaux proposée par une association d'élus



Télécharger

Quels sont les prescriptions techniques du téléservice ?

Prescriptions techniques relatives aux échanges de données entre le téléservice « reseaux-et-canalisations.gouv.fr » et ses partenaires

Comment enregistrer vos réseaux sur le guichet unique ?

Une nouvelle réglementation prévoit que les collectivités locales qui exploitent directement leurs réseaux doivent s'inscrire sur un guichet unique www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr avant le **31 mars 2012**.

Vous trouverez ci-après, étape par étape, la procédure à suivre pour :

1. la création d'un compte exploitant,
2. l'enregistrement des ouvrages,
3. la mise en ligne des ouvrages,
4. la déclaration annuelle des ouvrages

L'obligation d'enregistrement **ne porte que sur les réseaux que votre commune gère directement**. C'est à dire, les réseaux que vous n'avez pas délégués ou transférés à un syndicat, à une communauté de communes ou à une entreprise (délégation de service public, contrat d'exploitation,...).
Il peut s'agir notamment du réseau d'éclairage public, d'assainissement (eaux pluviales, eaux usées), d'adduction d'eau potable, de signalisation ou de chaleur.

Vérifier d'abord que c'est bien à vous d'enregistrer les réseaux qui existent sur votre territoire.

Si votre commune doit enregistrer un ou des réseaux, avant d'aller sur internet, vous devez avoir sous la main les données suivantes :

1. Les éléments d'authentification (utilisateur et mot de passe) reçus par courrier de la préfecture de l'Eure(le 6ème) du 30 décembre 2011 (§2 «Enregistrer ses informations sur le guichet unique»).
2. Le liste des réseaux (aériens et non aériens) exploités.
3. La longueur approximative (au km près), hors branchements, du ou des réseaux que la commune exploite en direct, aux fins de calcul de la redevance.
4. Pour chaque réseau exploité, les coordonnées du service de la commune auquel les déclarations DT/DICT doivent être adressées.
5. Pour chaque réseau exploité, les coordonnées du service de la commune que les déclarants peuvent joindre en cas de travaux en urgence ou en cas d'endommagement de ce réseau.

Exemples

1. Si votre commune est propriétaire du réseau électrique mais c'est ERDF qui l'exploite, vous n'avez pas à le déclarer. Même chose pour le réseau de distribution de gaz qui est exploité dans la plupart des cas par GrDF, ce n'est pas vous qui devez l'enregistrer.
2. Votre commune est membre d'un syndicat des eaux, vous n'avez pas à enregistrer votre réseau d'adduction d'eau potable, c'est le syndicat qui doit le faire.
3. Votre commune est membre d'un syndicat d'assainissement collectif, vous n'avez pas à enregistrer votre réseau d'eaux usées. Mais s'il existe un réseau séparatif d'eaux pluviales, c'est souvent la commune qui le gère en direct et c'est donc à vous de le déclarer.

Attention !

L'enregistrement des informations relatives aux ouvrages sur le téléservice est une action potentiellement porteuse de conséquences, notamment en cas d'incident ou d'accident causé par l'inexactitude ou l'incomplétude des informations renseignées.



Pour tous problèmes de connexion au guichet unique, vous pouvez contacter le service support à cette adresse :
support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Mars 2012



INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

Redevance

https://redevance-reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Les exploitants de tous les réseaux **en 1clic**

construire sans détruire

Déclaration annuelle 2013 de la redevance pour les exploitants de réseaux



Afin de couvrir les dépenses afférentes à la création, l'exploitation, la mise à jour et la maintenance du guichet unique référençant les réseaux de transport et de distribution et en vue de prévenir leur endommagement lors de travaux tiers, les exploitants de tout ouvrage mentionné à l'article R. 554-2 du code de l'environnement déclarent à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, au cours du premier trimestre de chaque année, les longueurs cumulées, hors branchements, des ouvrages sensibles et non sensibles au sens du II de l'Art. R. 554-10 qu'ils exploitent et que leurs filiales au sens de l'article L. 233-1 du code de commerce exploitent sur le territoire national, arrêtées au 31 décembre de l'année précédente.

Les filiales mentionnées ci-dessus sont dispensées de déclaration pour leur propre compte.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les obligations déclaratives des personnes soumises au versement des redevances susmentionnées, l'assiette des redevances, les modalités de paiement et les sanctions consécutives à un défaut de déclaration ou un retard de paiement.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le support.

Créer un compte	Vous avez un compte
Vous souhaitez déclarer vos réseaux.	E-mail ou login : *
Créer un compte	Mot de passe : *
	Se connecter
	Demander un nouveau mot de passe



Montant de la redevance

- $R = 0{,}305 \times [LS \times 1{,}15 + (LN - 300)] \times (1 - 0.333/N)$

Longueur Sensible	Montant de la redevance
260 km	0.00 €
300 km	9.15 €
440 km	41.91 €
1000 km	172.92 €
2000 km	406.87 €



Les prestataires d'aide

Tout prestataire d'appui à la réalisation des déclarations de projet de travaux et d'intention de commencement de travaux avec lequel l'INERIS a signé une convention d'accès aux données du téléservice conformément à l'article R. 554-6 du code de l'environnement

- DICT Services
- PROTYS
- SOGELINK

Merci de votre attention





CONTACTS

03 44 55 66 90

de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

support_connexion@reseaux-et-canalisations.ineris.fr

support_reglementation@reseaux-et-canalisations.ineris.fr

thierry.marbach@ineris.fr